

BIRIATOU



2012

BIRIATUko Aldizkaria

bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE



Chers Biriartuar,

A cause notamment de la crise financière, l'année 2012 ne laissera pas de grands souvenirs. Malheureusement dans les périodes de crise, comme celle que nous traversons, les plus démunis sont toujours ceux qui portent les plus grandes difficultés dans l'organisation de leur quotidien.

Même si je ne méconnais pas les limites, une solidarité même modeste peut aider, dans bien des cas, ceux qui souffrent.

Les collectivités, elles aussi, traversent une période complexe, notamment, en terme de recherche de prêts destinés aux financements de leurs projets. Ceci touche très directement l'économie locale et particulièrement le monde du Bâtiment et des Travaux Publics. En effet, il faut rappeler que 75 % des investissements publics sont assurés par les collectivités locales.

La bonne et saine gestion de nos finances communales nous a permis de boucler l'année sans avoir à recourir à l'emprunt.

L'année qui s'achève aura été marquée par l'approbation de notre Plan Local d'Urbanisme après trois années d'études et de réunions.

Exercice à notre époque ô combien compliqué et conflictuel qui concerne très directement les propriétaires fonciers intéressés par des droits à bâtir de leurs biens. Ils ont été au nombre de cinquante-huit à souhaiter des autorisations, ils représentent environ 14 % de la population totale du village.

Au final, ceux qui ont obtenu satisfaction à leurs demandes considèrent que c'est tout à fait normal et les autres, en tout cas certains, développent des considérations négatives et injustifiées.

J'entends bien qu'il est difficile de comprendre et plus encore d'admettre les évolutions réglementaires concernant le droit des sols. Cependant ces directives, de plus en plus contraignantes, existent et s'imposent à nous dans toute leur rigueur.

Je voudrais me tourner maintenant, avec vous, sur l'année qui s'ouvre et particulièrement sur les différentes réalisations prévues.

- La rénovation du bâtiment scolaire avec le remplacement des menuiseries (fait pendant les vacances de Noël) et la réfection de la peinture des façades concernées par les menuiseries.

- L'aménagement des allées de la 2ème partie de l'ancien cimetière.

- La reprise du surfacage des gradins du fronton du bourg avec l'habillage en pierre des marches d'escaliers en béton.

- La création d'un ascenseur d'accès à l'église et au cimetière à partir du parking du «Presbytère».

- La réhabilitation du «Presbytère» destiné à un logement locatif dont le titulaire aura, par convention, à assurer le «gardiennage» de l'église.

- La création d'une vingtaine de places de parking aux abords immédiats du groupe d'habitation «Gatzelu Berri».

- L'exécution du bassin de retenue des eaux pluviales du quartier Aguerberri après cinq années de démarches administratives avec l'Etat...

- La construction de six logements sociaux près d'Aguerberri (résidence «Mohiko Ttiki»).

- L'établissement d'un parcours de découverte au bourg.

- L'amélioration du chemin des écoles dans sa partie de raccordement au Chemin d'Aruntz.

- La mise en place de deux abribus destinés, principalement, aux scolaires.

- L'engagement du dossier de rénovation de la partie intérieure de l'Eglise (peintures et dorures) en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Ces opérations sur lesquelles nous travaillons depuis de nombreux mois sont possibles grâce à l'obtention de montants significatifs de subventions de la part de l'Etat et du Conseil général.

La situation de nos finances nous permet de faire face à ces nouveaux investissements.

L'année 2013 verra également :

- La prise de compétence transports par notre Communauté de Communes devenue Agglomération au 1^{er} janvier 2013. Dans ce cadre le schéma de transports à mettre en place nous conduira, bien évidemment, à desservir notre Commune.

- Le recensement de notre population. C'est un acte important car les évolutions de la démographie d'une Commune impactent très directement les attributions financières allouées par l'Etat. Je vous demande de bien vouloir réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs.

- Le lancement de l'enquête publique sur la LGV. Le planning d'origine prévu par RFF est maintenu, et ce malgré toutes nos oppositions. Nous en profiterons pour faire valoir avec fermeté notre position et nos arguments.

- Le rythme scolaire devrait également changer avec classe probablement le mercredi matin. Notre équipe périscolaire nous permettra de faire face à cette éventualité.

Je voudrais faire un retour sur 2012 à titre personnel. Vous avez certainement appris que trois habitants de la Commune, dont un Conseiller municipal de l'opposition, m'ont traduit en justice. Je n'aurais jamais pensé que de me consacrer, depuis tant d'années pour le bien de la Commune, sans économiser de mon temps ni mon énergie, pouvait un jour me conduire, qui plus est à tort, devant les Tribunaux.

Je comprends qu'on puisse ne pas m'apprécier, même si je le regrette bien sûr, ou qu'on veuille me nuire mais ce type de méthodes dépasse très largement ce que j'aurais pu imaginer.

Heureusement les Tribunaux sont là pour rétablir les faits. J'ai été, bien évidemment, blanchi de toutes ces grossières accusations et mes détracteurs ont été déboutés.

Enfin je voudrais remercier très sincèrement les membres des différentes associations qui participent toujours aussi activement à l'animation de notre village, composante indispensable de la vie d'une collectivité.

Pour conclure, je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères pour l'année 2013. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, sérénité et j'ai une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent et sont dans la peine.

Bonne et heureuse année

Michel HIRIART
Maire de BIRIARTOU
Président de l'Agglo Sud Pays Basque

Auzapezaren HITZA

Biriatuar agurgarriak,

Finantza krisiaren gatik besteak beste, 2012. urteak ez du oroitzen handirik utziko. Maleruski, krisi garaietan, bizi dugun krisi garai honetan bezala, behartsuenak dira beti zailtasun handienak dituztenak beren egunerokotasunaren antolakuntzan.

Mugak ezagutzen baldin badituzte ere, elkartasun xume batek ere lagun ditzake, kasu ainizetan, sufrizten ari direnak.

Kolektibitateek, haiek ere garai konplexu bat bizi izaten dute, besteak beste, maileguen bilaketa mailan, haien proiektuak finantzatzeko. Honek zuzenki hunkitzen ditu tokiko ekonomia eta bereziki Eraikin eta Obra Publikoen arloa. Izan ere, oroitari behar da tokiko elkargoek inbertsio publikoen % 75a segurtatzen dutela.

Gure herriko finantzen kudeaketa on eta sanoak, urtea mailegurik gabe bukatzea ahalbidetu digu.

Urte bukaeran ere, gure Hirigintza Tokiko Plana onartua izan da, 3 urte ikerketa eta bilkuren ondotik.

Garai hauetan hainbeste korapiltsu eta gatazkatsua den ariketa da. Honek zuzenki lur jabeak hunkitzen ditu, haien ontasunetan eraikitze eskubideengatik. 58 jabeak eraikitze eskubideak nahi izan dituzte, hots, herriko populazioaren % 14a inguru.

Azkenean, haien eskaerari erantzun baikorra eskuratu dutenek arrunt normala atxematen dute. Baina besteek, bederen hauetako batzuek, arrangura negatiboak adierazten dituzte, arrazoinik gabekoak direnak.

Adi dezaket lurren eskubideei dagozkien araudien aldaketak ulergaitzak eta oraindik gehiago onargaitzak direla. Hala ere, gero eta hertsagarriak diren zuzentzarau hauek hor ditugu eta haien zorrotasun guziarekin egin behar dugu.

Orain, zuekin batera, idekitzen ari den urtea eta batez ere aurreikusiak diren obra desberdinak nahi nituzke aipatu.

Eskolako eraikinaren berriztatzea, zurgin-lanen ordezkatzarekin (Eguberriko bakantzetan egina) eta zurgin-lanei dagozkien pareten pinturak berriztatzea.

- Lehengo hilarriaren 2. parteko pasabideen antolaketa
- Herri barneko harmailen estaltzea, betoiezko eskailerak harriz estaliz.

- "Apeztearean" aparkalekutik elizara eta hilerrira heltzeko igogailu bat eraikitzea.

- "Apeztearean" berriztatzea alokairuko etxebizitza bat bilakartzeko. Honen tituludunak, hitzarmen baten bidez elizaren "zaintza" segurtatu beharko du.

- Hogeitabat aparkaleku toki eraikitzea "Gaztelu Berri" etxe multzoaren ondoan.

- Aguerreberri auzoko euri-uren biltegia eraikitzea, Estatuarekin 5 urtez desmarta administratiboetan egon ondoan...

- Aguerreberri auzo ondoan ("Mohiko Ttiki bizilekua") alokairu sozialeko 6 etxebizitza eraikitzea.

- Herri barnean, deskubritze ibilbide bat eratzea.

- Eskolen bidexka hobetzea Aruntz Bidearekin lotzen den partean.

- Bi autobus-aterpe bideratuak izan dira, eskolakoei batez ere zuzenduak.

- Elizaren beheko partean, berritze-lanen dozierra abiatzea (pinturak eta urreztadurak), Kultur Saileko Eskualdeko Zuzendaritzarekin (DRAC) partaidetzan.

Hainbat hilabetez geroztik lantzen ditugun operazio hauek egin dira Estatuak eta Kontseilu Orokorrak eman diru-zama adierazgarriek esker.

Gure finantzen egoerak inbertsio berri hauei aurre egitea ahalbidetzen digu.

Hona 2013. urtean zer aurreikusia den:

- Gure Herri Elkargoa Hirigune bilakatu da 2013ko urtarrilaren 1ean eta garraioen eskumena hartuko du. Eskumen honekin, eratzekoa den garraioen eskema, autobusa gure herrira helaraziko du, noski.

- Gure populazioaren errolda. Egite garrantzitsu bat da Herri baten demografiaren garapenak Estatuak ematen dituen emate finantzarioak zuzenki eragiten dituztelako. Gisa honetan, eskatzen dizuet harrera onena egitea etorriko zaizkizuen erroldariei.

- AHTri buruzko inkesta publikoaren abiatzea. RFFk hastapenean aurreikusitako plangintza atxikia da, gure oposizio guziengatik ere. Baliatuko gara ere jakinarazteko fermuki gure jarrera eta gure argumentuak.

- Eskolako eritmoa aldatu beharko litzateke, klaseak hain segurusteak goizetara pasatuz. Eskolaz kanpoko tenoreetako gure lantaldeak hipotesi honi aurre egitea ahalbidetuko digu.

2012. urtea berriz aipatu nahi nuke ere, maila pertsonalean. Jakin duzue seguraski justiziaren aurrean igorri nautela Herriko hiru biztanlek, hauen artean oposizio herriko kontseilari batek. Ez nuen sekulan pentsatuko, Herriaren onerako hainbeste urte eman ondoan, nere denbora eta energia mugatu gabe, eramaten ahal ninduela Auzitegien aurrera arrazoinik gabe gainera.

Ulertzen dut nere burua ez preziatzea, damutzen baldin badut ere bistan dena, edo batzuek kalte egin nahi izatea, baina holako metodoek irudikatzen ahal nuen guzia arras gainditzen dute.

Beharrik, Auzitegiak hor dira gertatutako argitzeko. Bistan dena, akusazio larri hauek guzietaz zurrutua izan naiz eta nere gaitzesleen salaketa ez da onartua izan.

Azkenik, zinez eskertu nahi nituzke elkarte desberdinetako kideak. Elkarrekin, beti karberdinarekin gure herriaren animazioan parte hartzen dute, hau kolektibitate baten bizian baitezpadakoa baita.

Bukatzeko, deneri zinezko zorionak desiratzen dizkizuet 2013. urterako. Urte honek ekar diezazkizuela osasun, zorion eta lasaitasuna. Gogoeta berezi bat ere sufrizten dutenentzat eta bizhozminean direnentzat.

Urte on eta zoriontsua!

Michel HIRIART

Biriatuko auzapeza,

Hego Lapurdiko Hiriguneko Lehendakaria

SOMMAIRE AURKIBIDEA

1. Edito du Maire
Auzapezaren hitza

2. CCAS
LSHZ

4. Intercommunalité
Elkargoa

6. Embellissement
Apainketa

8. Environnement Forêt
Montagne
Ingurumena Oihana Mendia

10. Bidassoa

12. Ecole
Eskola

14. Aménagements Travaux
Voirie
Antolaketak Obrak Bideak

16. Plan Local d'Urbanisme
Hirigintza Tokiko Plana

20. Animation
Animazioa

21. 2012 en images
2012 iruditan

24. Civisme
Zibismoa

26. LGV
AHT

27. Stationnement
Salle polyvalente Xoldo
Aparkatzea
Xoldo gela

28. Budget
Aurrekontua

29. Contentieux
Gatazkak

30. Associations
Elkarrekin

37. Etat civil
Estatu zibila

Couverture :
Ancien hôtel-restaurant
racheté par la Commune.

CCAS

Entraide et lien social

LES COLIS DE NOËL

Tous les ans les élus de la commission du CCAS visitent les bénéficiaires des colis de Noël pour leur remettre un petit paquet gourmand. Paulina, après chaque visite, adresse un joli mot de remerciement au Maire et ce message si simple et si chaleureux est toujours un vrai message de Noël. Paulina a passé de longues années seule et malade mais avec toujours un moral d'acier et un sens de l'humour qu'elle sait faire partager. Aujourd'hui sa famille s'est rapprochée et elle a pu transmettre le secret de la fabrication artisanale du Txupixter (référence sur les tables locales) à sa fille. Sa vue baisse, dit-elle, mais elle est si heureuse de pouvoir partager des moments de bonheur comme la naissance de son nouvel arrière petit fils. Nous lui souhaitons encore longue vie car elle est l'une des doyennes de notre village.

RAPPEL DES SERVICES ET ACTIONS DU CCAS

Bon de naissance pour les nouveau-nés

La Commune offre un bon de 50 € à créditer sur un compte de la Caisse d'épargne.

Crèche familiale

Le CCAS apporte une aide financière à la Crèche familiale, afin de permettre un accueil des enfants selon un prix modulé en fonction des revenus des parents.

Contact : Marion BARADAT.

05 59 23 44 73/06 84 96 64 81

marion.baradat@aafs.fr

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

La commune participe au financement du RAM, lieu de rencontre et d'échange pour les assistantes maternelles, et d'aide et de conseil aux parents à la recherche d'un mode de garde.

Contact : Sandrine SAVE.

05 59 23 42 11/06 84 96 65 10

sandrine.save@aafs.fr

Aide aux sorties scolaires

Participation financière en fonction des revenus des parents, pour les enfants scolarisés en élémentaire, pour des sorties comprenant au moins 1 nuitée, et calculée en pourcentage du montant restant à la charge des familles.

Conservatoire de musique

Les tarifs d'inscription, modulés en fonction des ressources des familles, sont identiques à ceux appliqués aux familles domiciliées sur le périmètre du Syndicat mixte gérant le Conservatoire, la différence étant payée par la Commune directement au Conservatoire.

Bourses communales d'enseignement supérieur

Une aide de 100 à 400 € par an, en fonction des revenus, sachant que même les étudiants ne bénéficiant pas des bourses départementales ou de l'Etat peuvent percevoir le montant minimum de 100 €.

Présence verte

Service de télésurveillance afin de permettre aux personnes âgées de rester chez elles. La Commune participe au financement de ce service.

Secours exceptionnel

Aide ponctuelle accordée au cas par cas à une personne ou une famille, en considération de la situation particulière et sous réserve que la demande émane d'un assistant social.

Repas des aînés

Repas convivial offert par la Commune aux personnes de plus de soixante ans, dans un des restaurants de la Commune. La dernière édition a eu lieu le 28 janvier 2012 au restaurant "La Cidrerie"

Colis de Noël et bons d'achat

Paniers garnis offerts aux personnes âgées et isolées, en témoignage de la solidarité communale. Les jeunes handicapés ont eux un bon d'achat d'une valeur de 70 €.

Aide au retour suite à hospitalisation

Aide ponctuelle, sous la forme de services à la personne, aux Biriatar rentrant chez eux directement suite à une hospitalisation, comprenant au moins une nuitée.

Renseignements et retrait des dossiers de demande, rendez-vous sur www.biriadou.fr (rubrique CCAS), ou en mairie.

HERRIKO JENDARTE LAGUNTZA ZENTROAREN ZERBITZUAK ETA JARDUERAK

Sortuberrientzako saria

Herriko Etxeak, Caisse d'Épargne-eko kontu batean sartzeko 50 euroko bonu bat eskaintzen du.

Familia-hurtzaindegia

Herriko Jendarte Laguntza Zentroak diru-laguntza bat ekartzen dio Familia-hurtzainegiari, haurren harrera ahalbidetzeko gurasoen irabazien arabera prezio egokitu baten arabera.

Harremana: Marion BARADAT.

05 59 23 44 73 eta 06 84 96 64 81

marion.baradat@aafs.fr

Etxe Hurtzainen Zerbitzua

Herriko Etxeak Etxe Hurtzainen Zerbitzua diruztatzen du. Hau, aldi berean etxe hurtzaineentzat ezagutzak egiteko eta mintzatzeko gune bat da eta zaintza molde bat bilatzen ari diren gurasoentzat laguntza eta aholku gune bat da ere.

Harremana: Sandrine SAVE.

05 59 23 42 11 eta 06 84 96 65 10

sandrine.save@aafs.fr

Eskolako ateraldietarako laguntza

Gurasoen irabaziei egokitu diru laguntza bat, lehen mailan eskolatu haurrentzat, gau bat bederen barne duten ateraldieentzat eta familien gain gelditzen den zenbatekoaren portzentaje batekin kalkulatu delarik.

Musika Kontserbatorioa

Izen emateko prezioak, familien irabazien arabera egokituak, Kontserbatorioa kudeatzen duen Sindikatu anitzaren lurraldean bizi diren familiei aplikatuak zaizkien prezio berdinak dira, desberdintasuna Herriko Etxeak ordaintzen diolarik zuzenki Kontserbatorioari.

Goi-mailako irakaskuntzarako herriko etxeko ikasle-laguntzak

100 eta 400 euroen arteko laguntza bat, irabazien arabera egokitua, jakinez, departamenduko edo estatuko ikasle-laguntzak ukaten ez dituzten ikasleek ere, 100 euroko guttienezko zenbatekoa eskura dezaketela.

Présence Verte:

Telezaintza zerbitzua adinetako pertsonak haien etxean egotea ahalbidetzeko. Herriko Etxeak zerbitzu honen finantzamenduan parte hartzen du.

Ohiz kanpoko laguntza

Laguntza berezia, kasuan kasu, pertsona edo familia bati, bere egoera berezia kontuan harturik eta laguntzaile batek eskaera egiten badu.

Adinekoen apairua

Herriko Etxeak eskainitako apairua, 60 urte baino gehiagokoentzat, Herriko jatetxe batean. Azken edizioa 2012ko urtarrilaren 28an iragan zen "La cidrerie" jatetxean.

Eguberriko saskiak eta erosketa-bonuak

Herriko adineko pertsonari eta jende bakartuentzat eskainitako saskiak, herriko elkartasunaren lekukotasunez.

Elbarritu gazteek 70 euroko erosketa-bonu bat eskuratu dute.

Ospitaleratze baten ondotik etxeratze laguntza

Laguntza berezia, pertsonari eskainitako zerbitzu gisa, eritasun, istripu edo ebakuntza batengatik gau bat bederen barne duen ospitaleratze baten ondotik, beren etxera sartzeko diren biriatuarrei.

Herriko Jendarte Laguntza Zentroaren baitan proposatuak diren laguntzei buruz xehetasun gehiago eskuratzeko eta eskaera dozierrak hartzeko, gure webgunea kontsultatzera gomitatzen zaituztegu (www.biriattou.fr), Herriko Jendarte Laguntza Zentroaren atalean, edo xehetasunak lortzera herriko etxean.

INTERCOMMUNALITÉ

Au premier janvier 2013, la Communauté de Communes Sud Pays Basque (CCSPB) est devenue Agglomération Sud Pays Basque !

L'intercommunalité en France

Du fait du nombre très important de communes, 36 783, les gouvernements successifs encouragent depuis plus de vingt ans les communes à coopérer au sein d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), l'objectif étant double :

- réduire les coûts en permettant notamment la mutualisation des moyens (financiers, humains)
- mener des politiques à des échelles plus pertinentes (agglomération, bassin de vie).

Récemment, la loi du 16 décembre 2010 a d'ailleurs rendu obligatoire l'appartenance de toutes les communes à un EPCI à fiscalité propre.

Trois catégories principales d'EPCI à fiscalité propre existent, en fonction de la taille de la population :

- la Communauté de Communes (pas de population minimale ni maximale)
- la Communauté d'Agglomération (au moins 50 000 habitants dont une ville comprenant au moins 15 000 habitants)
- la Communauté Urbaine (au moins 450 000 habitants)

Plus la population est importante, plus l'EPCI a de compétences transférées par les Communes, et plus son fonctionnement est "intégré", fonctionnant de plus en plus comme une véritable collectivité territoriale.

Pourquoi un passage en Agglomération ?

Jusqu'à présent, la CCSPB ne pouvait pas devenir une Agglomération, dans la mesure où aucune des Communes membres n'avait une population d'au moins 15 000 habitants. C'est désormais chose faite, puisqu'au dernier recensement de janvier 2012, HENDAYE a atteint une population de 15 802 habitants, offrant dès lors cette possibilité de transformation.

Dans les faits, la CCSPB exerçait déjà bien plus de compétences que les compétences minimales requises

pour la création d'une Communauté de Communes. Dès lors, il lui suffisait de prendre à son compte la compétence "Transports" pour pouvoir se transformer en Agglomération. Ce qui a été fait en fin d'année par délibérations concordantes des Communes membres et du Conseil communautaire.

Actuellement, le transport en commun à l'échelle du Sud Pays Basque est très peu développé et est assuré par le Conseil général. Existent également deux navettes : Itzulia sur SAINT-JEAN-DE-LUZ/CIBOURE et Uribil sur HENDAYE.

Le transport concerne presque exclusivement une population dite "captive", c'est-à-dire celle qui n'a pas d'autre solution que d'utiliser les transports en commun. L'objectif de la prise de la compétence "Transport" est bien celui de structurer par étape une véritable offre de déplacement à l'intérieur de notre territoire, le tout en cohérence avec les réseaux de transports existants au niveau de l'Agglomération Côte Basque Adour (comprenant BAYONNE, ANGLET, BIARRITZ, BOUCAU et BIDART) et le sud avec nos voisins d'outre Bidassoa.

A terme, lorsque le projet de transports en commun sera abouti, BIRIATOU, comme toutes les autres Communes, sera desservie par le réseau.

Au-delà de la prise de compétence "Transports", le passage en Agglomération a également été l'occasion pour la Communauté d'ouvrir une réflexion sur son avenir. Plusieurs séminaires organisés en 2010 et 2012 ont permis de redéfinir le projet communautaire.

Toutes ces évolutions sont rendues possibles par les avantages financiers du passage en agglomération. En effet, la dotation globale de fonctionnement attribuée par l'Etat aux EPCI dépend du niveau d'intégration des structures intercommunales. En devenant agglomération, notre dotation augmentera très significativement (de 685 000 € à 2 200 000 € par an), ce qui permettra de financer la compétence "Transports" tout en dégagant de nouvelles marges de manœuvre financières pour les compétences déjà exercées.

Au final, la transformation en Agglomération se traduit par plus de compétences exercées, donc plus de services pour les administrés, avec des moyens financiers accrus.

ELKARGOIA



Orain arte, Herri Elkargoa ezin zen Hirigune bilakatu, kide diren herrietan bakar batek ere ez baitzuen 15.000 biztanleko populaziorik.

Orain egina da, HENDAIAN iragan den azken erroldak 15.000 biztanle baino gehiago atxiki baititu, aldatzeko aukera hau eskainiz.

Egia erran, Herri Elkargoak, Herri Elkargo batek baitezpadako guttienezko eskumenak baino eskumen askoz gehiago betetzen zituen. Orduan, "Garraioak" eskumena bere gain hartzea aski zuen Hirigune bilakatu ahal izateko. Hori bera egin da urte bukaeran, kide diren Herriko Etxeek eta Elkargoko kontseiluak adostutako deliberoen bidez.

Gaur egun, Hego Lapurdi mailan, garraio publikoa gutti garatua da.

"Meneko" populazio bat besterik ez du hunkitzen, hau da garraio publikoak erabiltzeko beste aterabiderik ez duen populazioa. "Garraioak" eskumena hartzearen helburua gure lurraldearen baitan egiazko lekualdaketa-eskaintza bat egituratzea da, urraska. Koherentzian izan beharko da jadanik diren garraio sareekin Euskal kostaldea Aturri Hirigunean (bere barne dituelarik ANGELU, MIARRITZE, BOKALE eta BIDARTE) eta hegoaldean ere Bidasoaz gaindiko gure auzokoekin.

Garraio kolektiboaren proiektua bururatua izan den delarik, BIRIATU, elkargoko beste herri guztiak bezala, autobus sareari lotua izan da.

"Garraioak" eskumena hartzeaz gain, Hirigunerako pasatzea, Elkargoarentzat, bere geroari buruzko gogoeta bat eramateko aukera izan da. Hainbat mintzaldi antolatutak izan dira 2010 eta 2012an eta elkargoko proiektua berriz zehaztea ahalbidetu dute.

Aldaketa guzi horiek gertatu ahal izan dira hirigunerako pasatzeak eskaintzen dituen finantza-abantailei esker. Izan ere, Estatuak Herriarte Lankidetzako Erakunde Publikoari (EPCI) ematen dien Funtzionamendurako Diru Hornidura Orokorra, herriarteko egituren integrazioaren arabera da. Hirigune bilakatu, gure diru hornidurak emendaketa adierazgarri bat ezagutuko du (685.000 €tik 2.200.000 €ra urtero). Honek "Garraioak" eskumena finantzatzea ahalbidetuko du beti ere finantza-malgutasun berriak ateratuz jadanik betetzen diren eskumenentzat.

Funtsean, Hirigunerako bilakatzea eskumen gehiago betetzea da, beraz administratzaileentzat zerbitzu gehiago, finantza baliabide gehiagorekin.

EMBELLISSEMENT

APAINKETA

Concours villages fleuris

Herri loreztatuen lehiaketa



La cérémonie de remise des prix du concours départemental des villes et villages fleuris a eu lieu le vendredi 30 novembre à LACQ.

BIRIATOU a remporté le premier prix dans la catégorie nouvellement créée des communes de 1000 à 2000 habitants, conjointement avec GUÉTHARY et SAINT-PALAIS.

En obtenant de nouveau le premier prix l'an prochain, nous pourrions nous présenter devant le jury régional l'année suivante, dans l'espoir d'obtenir notre première fleur.

Departamenduko herri eta hiri loreztatuen lehiaketaren sari-banaketa ekitaldia, azaroaren 30ean, ostiralarekin, iragan da, LACQ-en.

BIRIATUK lehen saria lortu du 1.000 eta 2.000 biztanleen arteko herrien kategorian (berriki sortua izan den kategoria), GETARIA eta DONAPAULeekin batera.

Heldu den urtean berriz ere lehen saria lortzen badugu, eskualdeko epaimahainaren aitzinean aurkezten ahalko gara ondoko urtean, gure lehen lorea irabazteko esperantzaz.



Plantation de géranium sur le mur de la voie d'accès à l'ancien Bakea, désormais propriété communale, depuis que la Commune l'a acquis, par le biais de l'Etablissement Public Foncier Local (EPFL), au prix de 380 000 € pour 736 m² de bâti (1539 m² pour la surface totale).

Le bâtiment pourrait notamment servir à développer le commerce ou l'artisanat, ou bien servir à la réalisation d'un équipement

Orain herriaren jabetza den lehengo Bakeara heltzeko bidearen murruganean, geranioen landaketa

Parole d' élu



Charles Oyarzabal, Adjoint à l'environnement

" Être élu, c'est gérer, protéger, conseiller, embellir le patrimoine de la Commune pour pouvoir mieux accueillir " .

Quelques unes des réalisations de l'année

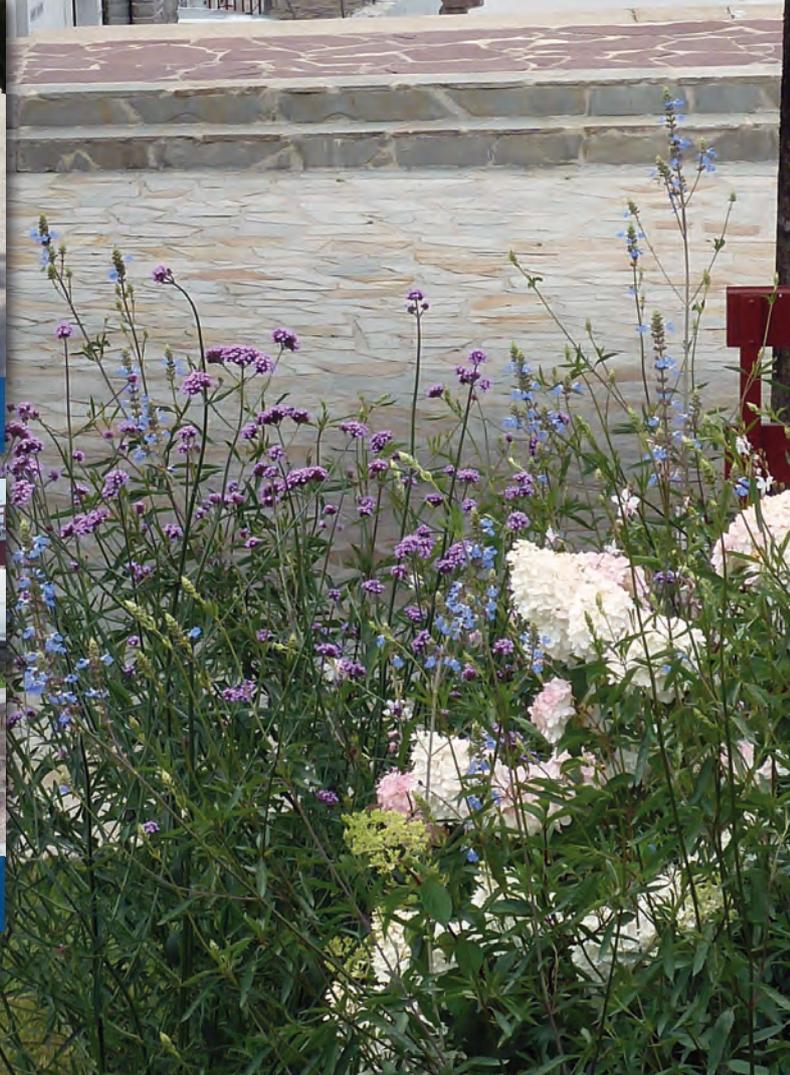
Aurtengo sorkuntza batzuk



Plantations sur le parterre du jardin public
Landaketak lorategi publikoan



Création de massifs de plantes vivaces
Landare iraunkorrez osatutako landare multzoen sortzea



ENVIRONNEMENT FORÊT MONTAGNE

INGURUMENA OIHANA MENDIA



Contrat des faceries

Fazeria Kontratua

Le samedi 15 décembre, à la table "Mahai Harria", à la limite de SARE et de BERA, les Communes d'ASCAIN, BERA, BIRIATOU, ETXALAR, SARE et URRUGNE ont renouvelé pour cinq ans le contrat des faceries, dont l'origine remonte à plus de cent ans.

L'article premier du contrat en définit l'objet : « *Les municipalités se concèdent mutuellement le droit de pacage dans leurs territoires, ce droit comprenant la faculté d'user des herbages et eaux qui appartiennent au domaine public, pour que paissent les troupeaux de race ovine et chevaline qui appartiennent à ses habitants* ».



Piste Défense Forêt Contre Incendies

Suaren kontrako pistak

Une piste DFCI d'Ihiztoki à Otaiko Lepoa va être créée au premier semestre 2013.

Ce projet, décidé par le Conseil municipal le 28 décembre 2012, a pris du retard compte-tenu de la découverte sur l'emprise du projet d'une plante protégée, le Sénéçon de BAYONNE. Dès lors, l'autorisation des services de l'Etat en charge de la protection de l'environnement était indispensable pour la réalisation du projet. L'ONF, maître d'œuvre, a pu proposer une solution garantissant la préservation de l'espèce.



Réunion entre l'ONF, les services de l'Etat (DREAL) et la Commune, représentée par Jean-Michel OLAIZOLA, afin d'étudier l'impact du projet sur la présence des sénéçons de BAYONNE.

ENVIRONNEMENT

FORÊT MONTAGNE

INGURUMENA

OIHANA MENDIA

Les agents municipaux : Jean-Pierre MARTIN, Christophe CIGARROA et Mathieu DESTRAC

L'entreprise BEOBIDE

Entretien des pistes forestières

Oihaneko pisten garbitzea

Plus de cinq kilomètres de pistes forestières ont été complètement nettoyés cette année. En plus des services techniques municipaux, nous avons fait appel à l'association ADELI, atelier et chantier d'insertion, pour le défrichage manuel, afin de permettre au gyrobroyeur de l'entreprise BEOBIDE d'intervenir par la suite.

Pistes de randonnées

Ibilaldietarako pistak

Deux nouveaux sentiers de randonnées vont être créés en 2013 : le sentier des douaniers et le sentier des contrebandiers.

Par ailleurs, un nouveau parcours rappellera le chemin emprunté par le réseau Comète. Le réseau Comète était un groupe de résistance lors de la Seconde Guerre mondiale. Ses membres ont aidé les soldats et aviateurs alliés à retourner au Royaume-Uni.

La ligne commençait à Bruxelles où les hommes étaient nourris, vêtus et recevaient de faux papiers d'identité avant d'être cachés. Le réseau les guidait ensuite vers le sud de la France occupée jusqu'en Espagne et Gibraltar

Containers poubelles

Zikinontziak

Trois colonnes à verres vont être prochainement installées au Chemin de la forêt, au bourg et à Gaztelu zahar.

Lots de bois

Beretzeko egur metak

Quatorze particuliers et un professionnel ont acheté un lot de bois cette année. Nous rappelons aux propriétaires que les bois sont à couper au plus tard pour fin mars.

Frelons asiatiques

Liztor Asiarrak

La Communauté de Communes Sud Pays Basque (CCSPB) a pris à sa charge la destruction des nids de frelons asiatiques. Après mise en concurrence, c'est l'entreprise de M. Philippe ITURRIA qui a remporté le marché public lancé par la CCSPB pour BIRIATOU. Vingt-et-un nids ont ainsi été détruits cette année sur BIRIATOU.

Avec l'arrivée du froid, les nids restants sont désormais définitivement neutralisés.

Nous vous demandons de nous signaler tout nouveau nid dès le printemps prochain.

LA BIDASSOA

La Bidassoa "où les poissons ont deux pays"

Paul MORAND

S'il est un fleuve qui a une histoire, c'est bien la Bidassoa. Frontière entre deux pays où l'on parle une même langue, la Bidassoa a été au fil des siècles le lieu de passage des hommes cherchant refuge, tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud.

Durant les guerres carlistes du 19^e siècle, de nombreux Basques du Sud affluent vers Biriatoú en traversant clandestinement le fleuve. Certains n'ont fait que passer, d'autres se sont installés et ont fondé une famille. Une partie de la population du village est issue de ces réfugiés.

Au début du 20^e siècle, pendant la première guerre mondiale, c'est la ville d'Irun qui accueille les réfugiés français. Plus tard, c'est un chassé croisé à travers le fleuve : les espagnols fuient vers le Nord pour échapper au régime franquiste, tandis que les Français, ainsi que de nombreux aviateurs anglais, trouvent refuge en Espagne pour échapper aux Allemands. Plusieurs y ont laissé leur vie, emportés par le courant ou abattus avant d'atteindre la rive, malgré les passeurs, contrebandiers de père en fils, qui connaissaient bien le fleuve et savaient y faire pour passer à la barbe des patrouilles.

Si le fleuve pouvait parler ... Il en a tant vu passer, à gué ou en barque, des hommes, des animaux, des marchandises.

Car la contrebande, au Pays Basque en ce temps là, c'était un mode de coopération transfrontalière tout à fait normal. Un curé aurait même dit "la contrebande n'est un péché que si l'on se fait prendre".

Cette activité, travail de nuit souvent familial, prend parfois l'ampleur d'une véritable entreprise. Porcs, veaux, brebis, chevaux, tissu, thons, sardines, ... on transportait de tout d'une rive à l'autre. Depuis leurs guérites dressées le long de la Bidassoa, les douaniers complaisants savaient s'éloigner un moment moyennant rétribution.

Le temps a passé, les conflits se sont apaisés, et les frontières se sont ouvertes. La Bidassoa est devenue un fleuve paisible, royaume des saumons, des truites, et des pêcheurs.

Historia duen ibai bat baldin bada, dudarik gabe Bidasoa da. Bi herrialdeen arteko mugan kokatua eta zeinean hizkuntz berdina mintzatzen den, Bidasoa, mendez mende, iparralderantz edo hegoalderantz gizonak eta salgaiak pasatzen diren lekua izan da.

Denbora igaro da, gatazkak lasaitu dira eta mugak ideki dira. Bidasoa ibai lasaia bilakatu da, izokin, amu-arrain eta arrantzaleen erresuma.



Antoine d'Ursel, alias "Jacques Cartier", l'un des responsables du réseau Comète, se noie dans la Bidassoa au cours d'une mission dans la nuit du 22 au 23 décembre 1943. Son corps, retrouvé par les Allemands, et celui du pilote américain Jim Burch qui a péri avec lui, sont d'abord transportés sous le porche de l'église de Biriatoú avant de disparaître. Une stèle est dédiée au Comte d'Ursel en surplomb de la Bidassoa.



La Communauté de Communes Sud Pays Basque effectue régulièrement des travaux d'entretien des berges

LA BATAILLE DE LA BIDASSOA RACONTÉE PAR LES ANGLAIS

Le 7 octobre 1813, la Bidassoa fut le théâtre d'une bataille qui se solda par une défaite des troupes napoléoniennes.

Afin de gagner sa tête de pont, Wellington avait pour mission de forcer la traversée de l'estuaire de la Bidassoa. La rivière était de 910 mètres (1000 yards) de large et 6 mètres (20 pieds) de profondeur à la ligne des hautes eaux en dessous de l'île de la Conférence. Les Français n'ont jamais soupçonné qu'il y avait seulement 1,2 mètres d'eau sur les gués inférieurs à certaines marées basses, un fait que les Alliés avaient glané auprès des pêcheurs basques. Les Alliés savaient que la marée basse suivante était le 7 Octobre. La traversée avait été méticuleusement planifiée. Près des gués, les ingénieurs anglais avaient construit un mur de tourbe près de la rivière, pendant ce temps avant qu'il ne franchisse la rivière. Wellington avait positionné cinq batteries de terrain et trois canons de siège de 18 livres pour fournir un appui-feu à l'infanterie d'attaque.

LA MARINE SUR LA BIDASSOA

Actuellement, la présence de la Marine Nationale sur la Bidassoa est assurée par les patrouilles de la brigade de gendarmerie de l'Adour, et par les patrouilles sur le cours de la rivière par les marins de la base navale de l'Adour.

Gestion des eaux de la Bidassoa

Rôle de la Marine à Bayonne dans l'aire de la convention franco-espagnole du 14 juillet 1959, relative à la pêche en Bidassoa et en baie du Figuier :

- Le Traité des limites du 2 décembre 1856 , qui partage les eaux de la Bidassoa en trois zones (française, espagnole et commune), définit une législation franco-espagnole.
- La Convention du 27 mars 1901 fixe le statut particulier de l'île des Faisans, où fut signé l'accord historique par le cardinal Mazarin, en un condominium sur lequel la souveraineté est exercée tour à tour par la France et l'Espagne pendant six mois.
- La convention franco-espagnole du 14 juillet 1959 attribue aux commandants dans son article 24, la responsabilité d'assurer, dans la baie du Figuier et les eaux de la Bidassoa, l'ordre public et le contrôle de la pêche.

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE LA BIDASSOA

L'association des pêcheurs de la Bidassoa a pour objet la surveillance, l'animation et la sauvegarde du fleuve.

Le président, Jean-Pierre Oger se réjouit qu'avec un peu de bonne volonté, les relations avec les propriétaires riverains s'améliorent. Parmi les projets de l'association, le principal consiste à améliorer encore la qualité piscicole du fleuve par une tentative de production de truites juvéniles de souche Bidassoa, par prélèvements de grands reproducteurs.

Le concours international de la pêche à la truite réunit chaque année les meilleurs pêcheurs de truites des deux berges.

ÉCOLE DE GLISSE

Une école de glisse a sollicité les services compétents, et particulièrement la Marine Nationale, pour mettre en place une activité de stand up paddle entre VERA et BIRIATOU.

Sources documentaires :

hendayetxingudi.canalblog.com - defense.gouv.fr - association jakintza - cahier spécial de Libération - association réseau Comète - association des pêcheurs de la Bidassoa

ECOLE

ESKOLA

Le Père Noël à l'école Bizar zuria eskolan

Cette année, le Noël de l'école s'est déroulé au Xoldo et les animateurs de l'ALSH ainsi que les agents du Xoldo n'ont pas ménagé leur peine pour organiser cette belle journée pour les enfants.

Dès midi, la salle Elkartea a accueilli petits et grands dans un décor de fête, pour un délicieux repas mitonné par Nicole. Plus tard, les enfants bien installés dans la kantxa ont aidé le berger à retrouver le santon égaré, lors du spectacle offert par la troupe des bénévoles du centre Denentzat.

Le temps d'entonner quelques chants, et le Père Noël est arrivé, avec son grand sac plein de cadeaux. Encore quelques chants autour du sapin, puis les enfants ravis ont repris le chemin de leurs classes pour un goûter bien mérité.

Effectifs

Pour la rentrée 2012, ce sont 102 petits écoliers qui ont pris le chemin du groupe scolaire. Parmi eux, 85 ont choisi l'enseignement bilingue français-basque à parité horaire. Ainsi chaque jour, dès la maternelle, ces enfants ont une demi-journée d'enseignement en langue française et l'autre demi-journée d'enseignement en langue basque. Avec deux maitresses, une pour chaque langue.

Classe	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Effectif total	3	13	16	13	16	14	8	11	8	102
Bilingue	3	13	15	13	10	12	5	9	5	85

Encadrement

Une équipe de 11 professionnels assure cette année l'enseignement, l'éducation, la surveillance, les repas et le bien-être des écoliers : 5 enseignantes et 6 agents communaux (2 atsem, 3 animateurs pour le périscolaire, et une cantinière).

Transport scolaire

Nous avons fait le point avec les familles concernant le transport des élèves de collège et de lycée. Ce transport n'est pas adapté aux besoins et nous avons contacté le Conseil général, organisateur des transports, afin de trouver une solution. Malheureusement, les contrats avec les transporteurs sont signés et il n'est pas possible de les modifier pour cette année scolaire. Pour la rentrée prochaine, les demandes des familles seront mieux prises en compte.

Kopurua

Arduradunak

Eskolako garraioa

Une école rénovée

La partie la plus ancienne de l'école a 41 ans, et une rénovation continue est toujours nécessaire. Cet été, les murs du préau et de la cour du bas ont été repeints, et les placards à vélos de la cour du haut ont été remplacés. Pendant les vacances de Noël, ce sont les menuiseries de la façade Sud : classes élémentaires, salle des professeurs et cantine, qui ont été renouvelées tant pour un meilleur confort que pour améliorer la performance énergétique.

D'autres travaux sont prévus en 2013 : peinture des façades Sud et Ouest, rafraîchissement de la cantine et remplacement du four, installation de composteurs et aménagement d'un jardin pédagogique.

Eskola berritua

Accueil Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Aterberik Gabeko Aisialdi Zentroa

A la demande des parents d'élèves, la mairie a remis en place depuis le mois de mai un accueil à la journée le mercredi. Cet accueil, qui est fréquenté par une dizaine d'enfants en moyenne chaque mercredi depuis la rentrée, a pour vocation première de répondre au besoin de garde des enfants dont les parents travaillent. Pour toute demande concernant l'ALSH, vous pouvez contacter la directrice, Stéphanie EYT, à l'école aux heures d'entrée et de sortie, ou au 06 43 40 62 49.



Réfection des menuiseries de l'école Eskolako zurgin-lanen berriztatzea

Les menuiseries extérieures de la partie ancienne de l'école ont été changées durant les vacances de Noël. Les anciennes menuiseries en bois donnant sur le côté rue, datant de la construction de l'école, ont été remplacées par des menuiseries aluminium plus fonctionnelles, dans le respect de l'harmonie d'ensemble du bâtiment.

Le marché était constitué de deux lots, le premier étant consacré au remplacement des menuiseries existantes et le second à des travaux de peintures.

AMÉNAGEMENT TRAVAUX VOIRIE

ANTOLAKETAK OBRAK BIDEAK

Parole d'élu



Jean-Marc FINESTRA, 1^{er} Adjoint en charge des travaux
" Avec la réalisation de ce programme de voirie, c'est la quasi-totalité de la voirie communale qui a été refaite depuis le début du mandat ".



La chaussée a été élargie au niveau du pont de Gaztainalde afin de faciliter le croisement de véhicules et l'engagement dans le tunnel.

Cette année, c'est l'entreprise EUROVIA AQUITAINE qui a été adjudicataire du programme de travaux sur la voirie communale pour 90 904,75 € HT.

C'est ainsi que les chemins de Gaztainalde (deuxième phase) Aguerria, Errondenea, Moulintegui, Gaztelu Zahar (en partie) ont été recouvert d'un beau tapis d'enrobé de 5 cm d'épaisseur, offrant un confort de conduite certain.

Sur le chemin de Lizarlan, quelques nids de poules ont été rebouchés en enrobé à chaud.

Le débouché de la voirie du Hameau de Garlatz sur le chemin de Preotchobaita a également été aménagé : élargissement de l'étranglement qui était un peu dangereux et transformation du "cédez le passage" existant en "stop" imposant l'arrêt à tout véhicule sortant du Hameau.

Ces travaux font suite aux demandes formulées lors des réunions de quartier, d'où leur importance et leur utilité.

Il reste dans ce programme le revêtement de la deuxième partie du chemin de la Forêt, entre Arrupia et Ihiztokita, mais les travaux ont été interrompus à cause des intempéries (pluie et froid).

En effet, le type de revêtement prévu sur cette section est en enrobé coulé à froid, dont la mise en œuvre ne peut se faire qu'à partir d'une certaine température et sur un support sec.

L'intervention de l'entreprise est donc prévue vers le mois d'avril prochain. Les riverains seront évidemment préalablement avertis comme l'ont été ceux des secteurs revêtus cette année.

La quasi-totalité du réseau routier de la commune se trouve donc ainsi traité en enrobé à chaud. Quelques toutes petites zones seront réalisées en 2013 pour tenir l'engagement de l'équipe municipale.

Enrobés à chaud sur le Chemin de Moulintegui

AMÉNAGEMENT TRAVAUX VOIRIE

ANTOLAKETAK OBRAK BIDEAK

Deux autres marchés ont été lancés en 2012 afin de réaménager la première extension du cimetière ainsi que les gradins du bourg. Nous avons retenu Monsieur Alain HOARAU, architecte, pour en effectuer la maîtrise d'œuvre.

Compte-tenu des délais administratifs pour la passation des marchés et la sélection des entreprises titulaires des marchés, les travaux étaient initialement programmés pour la fin d'année 2012, une fois les fêtes de la SAINT-MARTIN terminées. En raison du mauvais temps, les entreprises ont reporté le début des travaux au mois de janvier 2013, pour un délai de réalisation de deux mois.

REPÈRES

Réfection des menuiseries de l'école

Entreprises titulaires du marché :

Lot 1 – Labastère. Montant : 19 100, 89 €

Lot 2 – Maison Biscay. Montant : 8 665, 53 €

Soit un total HT de 27 766, 42 €

Aménagement des allées du cimetière

Entreprise titulaire du marché : IGM

Montant HT des travaux : 62 682, 02 €

Fronton du bourg

Entreprises titulaires du marché :

Lot 1 – IGM. Montant : 9 433,26 €

Lot 2 – Composites et applications.

Montant : 9 888,50 €

Soit un total HT de 19 321, 76 €

Sur l'ensemble de ces trois programmes, nous avons obtenu un taux de subvention de 53%.

Travaux au fronton du bourg

Obrak herri barneko pilota plazan

Les travaux consistent en l'habillage en pierre des escaliers d'accès aux gradins (lot 1 du marché) et en la réfection des sols des gradins (lot 2 du marché).

Les marches de l'escalier seront habillées par des pierres en grès bouchardées.

Le revêtement de sol des gradins sera réalisé en résine colorée, la couleur des marches et des contremarches étant différenciée. Vu de face, la couleur des contremarches rappellera celle des pierres du soubassement de la mairie, dans un souci d'harmonisation esthétique. Les marches seront quant à elles dans un ton gris.

Première extension du cimetière

Hilerriaren lehen handitzearen antolaketa

Cette partie du cimetière située au sud de l'église a été construite en 1971. Le projet consiste principalement en la réfection des sols, en remplaçant le gravier par des dalles de béton. Par ailleurs, la création de palier permettra de diminuer la forte déclivité naturelle du terrain et de faciliter la circulation des usagers.

Nous remercions Christine HARAMBOURE pour avoir accepté le déplacement de sa concession afin de faciliter les travaux. Les autres concessions ne seront pas impactées par le réaménagement des allées.



PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLAN LOCAL D'URBANISME de la commune

Applicable depuis le 7 décembre 2012

Fin janvier Monsieur LISSALDE, Commissaire-enquêteur désigné par le tribunal Administratif, a rendu son rapport avec **AVIS FAVORABLE** assorti de 4 réserves et de 25 recommandations. Le rapport a été mis aussitôt à la disposition du public.

Analyse des observations : deux réunions ont été nécessaires avec le Cabinet d'étude, les services associés et la commission d'urbanisme pour analyser l'ensemble des demandes, autant réglementaires que particulières.

En conclusion, des modifications ont été apportées pour faire lever toutes les réserves et toutes les recommandations ont été prises en compte dans la mise à jour des documents arrêtés. Le projet ainsi élaboré a été préalablement détaillé par Mme VANEL DULUC du cabinet d'étude, lors d'une réunion organisée à l'attention des élus puis soumis au Conseil Municipal le 5 novembre 2012 et approuvé à la majorité.

Quatre vingt une demandes diverses ont été déposées auprès de Monsieur le Commissaire enquêteur. Lors de l'enquête précédente soixante trois demandes avaient été enregistrées. La pression foncière est grandissante et pourtant toutes les demandes de constructibilité n'ont pas pu être satisfaites. Les principales demandes ont porté sur :

- **Le Classement en zone Nh** de plusieurs zones N bâties. Une prise en compte a été possible dans les secteurs où plusieurs demandes ont été enregistrées lors de l'enquête publique et qui n'étaient pas impactés par un handicap particulier tel que, la proximité de l'autoroute, la zone inondable, etc.
- **Le Classement en zone UD et UB**, pour ne pas remettre en question l'ouverture à l'urbanisation seules quelques modifications mesurées ont été apportées.

- **Le Classement en zone A** : les agriculteurs installés sur le territoire communal rencontrent des difficultés pour exercer leur métier, aussi la plupart des demandes de classement en zone A ont été intégrées au document final portant le total des zones A et Ap de 106 ha à 121.81 ha. Seules quelques demandes à proximité de bâtis existants ou sollicitées par des non exploitants n'ont pas été intégrées, ces parcelles sont conservées en zone N ou Nm. L'objectif du projet d'aménagement et de développement Durable (P.A.D.D.), de protection de l'agriculture, des paysages et de l'environnement trouve ici toute sa justification et permet d'améliorer cet objectif.

L'ensemble de ces modifications mineures ne remettent pas en cause les orientations du PADD ni l'économie générale du PLU.

Le document ainsi approuvé est opposable depuis le 7 décembre 2012 et sert maintenant de support réglementaire pour la délivrance des autorisations d'urbanisme. Le Maire continuera à délivrer les autorisations d'utilisation et d'occupation des sols au nom de la commune mais sans cette fois l'avis conforme de l'Etat, ce qui était le cas pour les permis de construire dans le cadre du Règlement National d'Urbanisme (R.N.U.).

- **La signification des zones est détaillée en pages centrales avec le plan**

LES CHIFFRES DE L'URBANISME 2012

16 demandes de permis de construire et 2 demandes de permis modificatif.

17 déclarations préalables, pour division foncière et divers travaux

35 demandes de Certificat d'Urbanisme, dont 25 CU d'information, et 10 CU opérationnels

HIRIGINTZA TOKIKO PLANA

Urtarril bukaeran, LISSALDE Jauna, Auzitegi Administratiboak izendatu zuen komisario-ikertzaileak, bere txostena aurkeztu zuen ALDEKO IRITZI batekin, 4 erreserba eta 25 gomendioekin. Txostena berehala publikoaren esku ezarria izan zen.

Orduan, erreserba guziak altxatzeko aldaketak eginak izan ziren eta gomendio guziak kontuan hartuak izan ziren onartu dokumentuen eguneraketan. Eratua izan den proiektua, ikerketa bulegoko VANEL DULUC Andereak aurrez aldetik zehaztu zuen, hautetsiei zuzendua zen bilkura batean eta ondotik Herriko Kontseiluari aurkeztua izan zitzaion 2012ko azaroaren 5ean eta gehiengoak onestu zuen.

Aldaketa ttiki guzi hauek ez dute Antolaketa eta Garapen Iraunkorrerako Proiektuaren orientabideak dudan ezartzen ez eta HTPren ekonomia orokorra.

Onartua izan den dokumentua 2012ko abenduaren 7tik oposagarria da eta hemendik aitzina arau balio du hirigintza-baimenak emateko. Auzapezak segituko du herriaren izenean lurren erabilpen eta okupazio baimenak ematen baina aldi honetan Estatuaren aldeko irizpenik gabe. Izan ere, orain arte, Estatuaren aldeko irizpena beharrezkoa zen eraikitze-baimentzat, Hirigintzaren Frantziako Araudiaren baitan.

1/6



Déclaration préalable
à la réalisation de constructions et travaux
non soumis à permis de construire portant sur
une maison individuelle et/ou ses annexes



N° 13703*02

Formulaires à déposer :

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...)
- Vous construisez une annexe à votre habitation (placard, abri de jardin, garage...)
- Vous édifiez une clôture.

Pour vérifier que vos travaux sont bien soumis à déclaration préalable, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie.

Formulaires à déposer :

D, P

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ Chef de la mairie et signataire du dossier

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France au Directeur du Parc National

1 - Identité et coordonnées du déclarant

• Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

• Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____ Pays : _____

Téléphone (facultatif) : _____

Adresse électronique (facultatif) : _____

• Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____

Département : _____ (Indiquez 999 si vous êtes né(e) à l'étranger)

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse ci-dessus. J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

2 - Le terrain

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

• Références cadastrales : section et numéro (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer tous les numéros de parcelles) : _____

• Adresse du terrain

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

• Superficie du terrain (en m²) : _____

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cocher cette case
 Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division forcée non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.
 Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser les formulaires cerfa n° 13404.
 1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

1/31



Demande de
 Permis d'aménager
comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions
 Permis de construire
comprenant ou non des démolitions



N° 13409*02

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13106

Vous pouvez y ajouter ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs...)
- Vous réalisez une nouvelle construction
- Vous effectuez des travaux sur une construction existante
- Votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Carde déposée à la mairie au cas du vote

Kc ou Ks Kd Kexous Kexs Kp de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ Chef de la mairie et signataire du dossier

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France au Directeur du Parc National

*** 1 - Identité du ou des demandeurs**

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme. Si le demandeur est plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire. Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront considérés comme l'administration et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____

Département : _____ (Indiquez 999 si vous êtes né(e) à l'étranger)

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Catégorie juridique : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

2 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale :

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

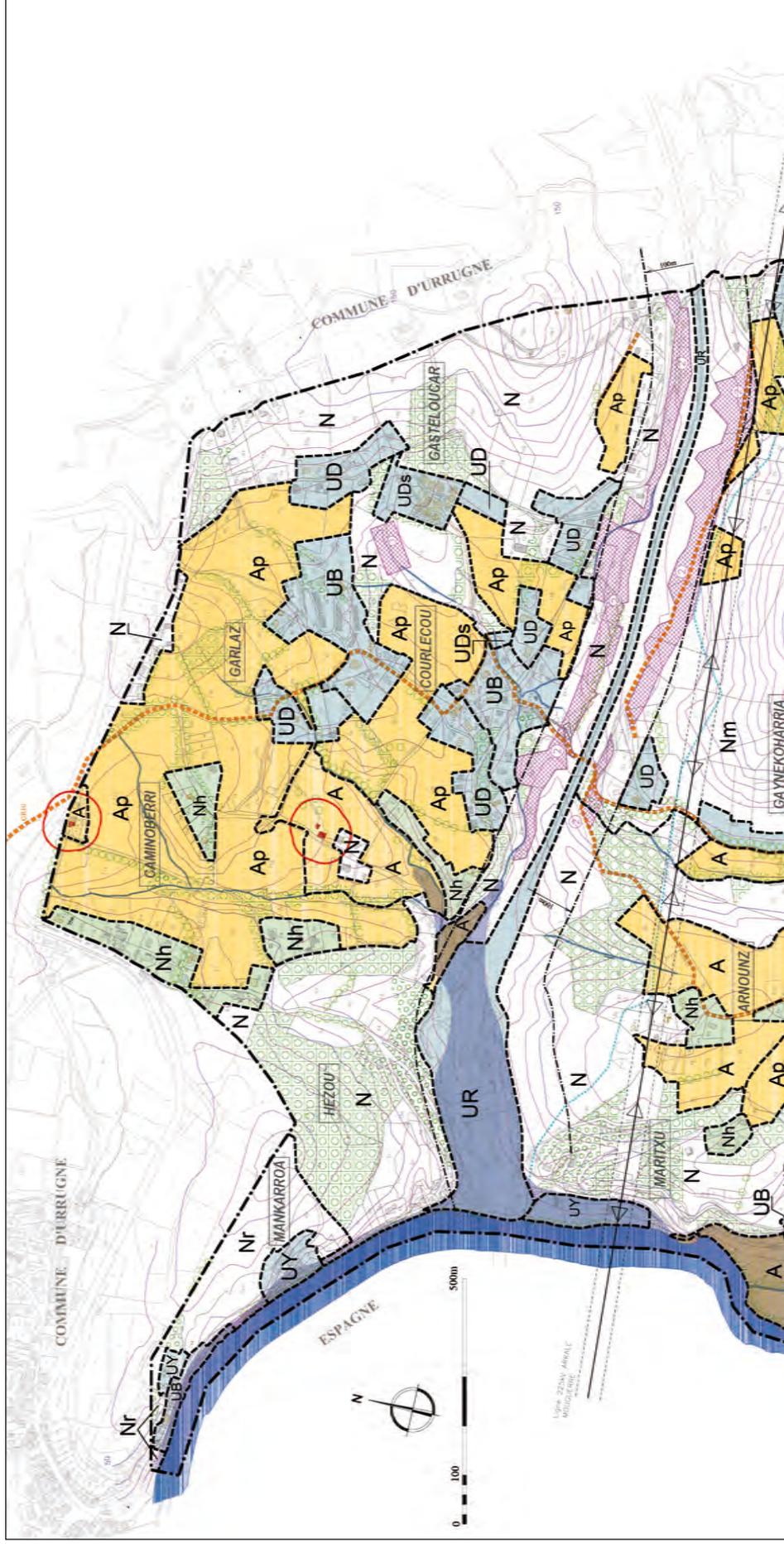
Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

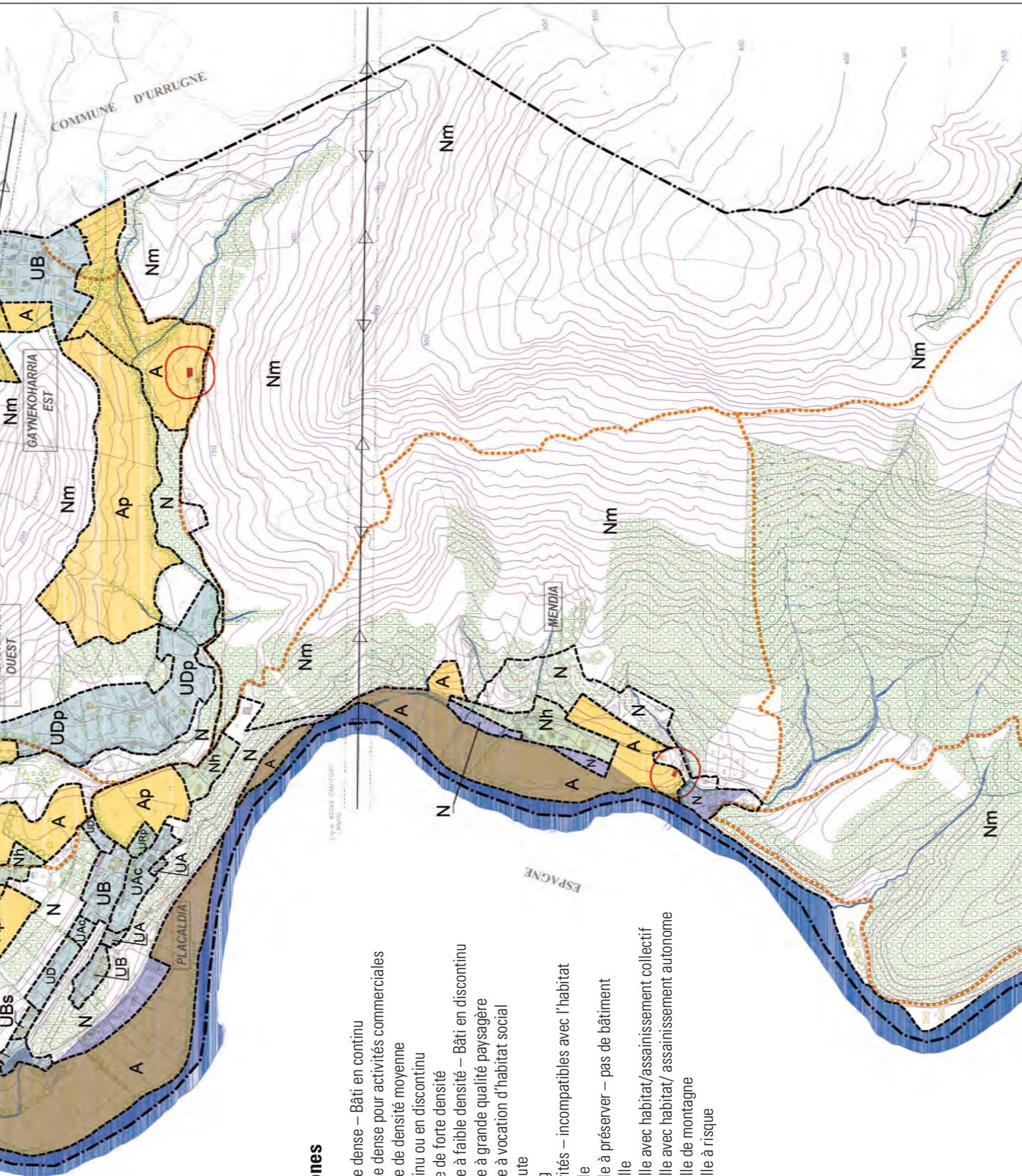
J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Les formulaires de demandes d'urbanisme sont disponibles en mairie ou sur le site internet <http://vosdroits.service-public.fr>

Plan Local d'Urbanisme P.L.U. BIRIATOU





Légende des zones

- UA** Zone urbaine dense – Bâti en continu
- UAc** Zone Urbaine dense pour activités commerciales
- UB** Zone urbaine de densité moyenne
- Bâti en continu ou en discontinu
- UBs** zone urbaine de forte densité
- UD** Zone urbaine à faible densité – Bâti en discontinu
- UDp** Zone urbaine à grande qualité paysagère
- UDs** Zone urbaine à vocation d’habitat social
- UR** Zone autoroute
- URp** zone parking
- UY** Zone d’activités – incompatibles avec l’habitat
- A** Zone agricole
- Ap** Zone agricole à préserver – pas de bâtiment
- N** Zone naturelle
- Nh** Zone naturelle avec habitat/assainissement collectif
- Nhd** Zone naturelle avec habitat/ assainissement autonome
- Nm** Zone naturelle de montagne
- Nr** Zone naturelle à risque

ANIMATION

Les animations proposées cet été ont rencontré un succès jusque-là inégalé. Tous les lundis soirs durant les mois de juillet et d'août, des concerts, chants ou spectacles de danses basques ont été proposés gratuitement, pour le plus grand plaisir des Biriatar et des vacanciers.

En particulier, les groupes Alaiak, Gaztelu zahar et Arrantzaleak ont attiré beaucoup de spectateurs, les gradins du théâtre naturel formé par le fronton du bourg affichant complet pour ces occasions.

Les randonnées pédestres organisées en partenariat avec l'association Terre et Côte Basques ont également été une réussite, plusieurs randonnées ayant même été rajoutées par rapport à l'année dernière.

Enfin, Olentzero a de nouveau répondu présent cette année pour émerveiller les enfants venus nombreux à ce qui était, peut-être, la plus belle crèche vivante jamais confectionnée à BIRIATOU.

• Matériel

Nous avons acheté au Comité des fêtes le matériel de la cuisine attenante à la salle Elkartea, pour un prix de 2 000 €, dans la mesure où il était utilisé par tous, associations et commune.

Nous remercions l'association Aintzinat pour nous avoir donné des panneaux d'exposition ayant servi à l'occasion des manifestations organisées pour les dix ans de l'association. Ce matériel est à disposition des associations qui pourraient en avoir besoin.

ANIMAZIOA

Uda honetan proposatuak izan diren animazioek paragabeko arrakasta bildu dute. Udako eta abuztuko astelehen arratsero, kontzertuak, kantuak edo euskal dantzako ikusgarriak proposatuak izan dira urrik, birituarren eta bakantziarren plazerrarentzat.

Besteak beste, Alaiak, Gaztelu Zahar eta Arrantzaleak taldeek, ikusle ainitz erakarri dituzte, kari horretara herriko pilota plazak egiten duen antzoki naturalaren harmailak gainezka betez.

Euskal Lur eta Kostaldea elkartarekin partaidetzan antolatutako diren oinezkoen ibilaldiek ere arrakasta izan dute, hainbat ibilaldi gehituak izan baitira joan den urteari konparatuz.

Azkenik, aurten ere berriz etorri da Olentzero nonbretainian hurbildu diren haurrak liluratzera. Agian, BIRIATUN egin den krexa bizidunik ederrena izan zen aurtengoa.

Parole d'élú



Philippe GAUTIER, Adjoint à l'animation
 "Cette année, nous avons mis l'accent sur la culture basque dans le choix des animations proposées gratuitement l'été".

2012 EN IMAGES

2012 IRUDITAN



1 Accueil des nouveaux arrivants le 27 janvier
Biriatar berriei ongi etorria urtarrilaren 27a

2 Remise de la médaille militaire à M. BATS le 19 mars
à l'occasion du 50ème anniversaire du cessez-le-feu en
ALGÉRIE. Félicitations !

*BATS Jaunari militar medailaren ematea martxoaren 19an,
ALJERIAko su-etenaren 50. urtemuga kari. Zorionak !*

3 Cérémonie du 8 mai
Maiatzaren 8ko ospakizuna

4 Concert du groupe That's all folk le 9 juillet
That's all folk taldearen kontzertua, uztailaren 9a

5 Concert du groupe Alaiak le 16 juillet
Alaiak taldearen kontzertua uztailaren 16a

6 Vernissage de l'expo photo "Le Pays Basque vu du ciel",
organisé par le journal Sud Ouest à la salle mendia le 16
juillet
*"Euskal Herria zerutik" argazki erakusketaren hasierako
ongi etorria, Sud-Ouest egunkariak antolatua, uztailaren
16an Mestia gelan.*

2012 EN IMAGES

2012 IRUDITAN



7 Danses basques avec le groupe Begi le 23 juillet
Euskal dantzak Begi taldearekin uztailaren 23a

8 Danses basques avec le groupe Patxi eta Konpania le 5 août

Euskal dantzak, Patxi eta Konpania taldearekin, agorrilaren 5a

9 Concert d'Arrantzaleak le 6 août

Arrantzaleak taldearen kontzertua, agorrilaren 6a

10 Fête basque le 12 août : le char de BIRIATOU obtient le troisième prix du concours et le droit de concourir pour la fête basque d'IRUN en août 2013. Bravo !

Euskal besta, agorrilaren 12a : BIRIATUko karroa

11 Danses basques avec le groupe Luixa le 27 août
Euskal dantzak, Luixa taldearekin, agorrilaren 27a

12 Concert de Gaztelu zahar le 20 août

Gaztelu zahar taldearen Kontzertua agorrilaren 20a

2012 EN IMAGES

2012 IRUDITAN



13



14



15



16

13 Cérémonie du 11 novembre
Azaroaren 11ko ospakizuna

14 Noël du personnel le 20 décembre
Langileen eguberria abenduaren 20a

15 Père Noël à l'école
Bizar Zuria eskolan

16 Crèche vivante le 22 décembre
Krexa biziduna abenduaren 22a

CIVISME

ZIBISMOA



Stationnement

Une place de parking réservée aux autobus et aux véhicules de livraison a été créée à la rentrée scolaire 2012, devant l'entrée de l'école.

Cette place permet à nos enfants de sortir du bus scolaire en toute sécurité tout en évitant que le bus ne bloque la circulation des voitures durant son arrêt.

Nous constatons malheureusement que des voitures stationnent régulièrement sur cette place. Pourtant, même en dehors des heures de ramassage scolaire, la place de parking est strictement réservée aux véhicules de livraison et aux autres autobus (comme par exemple les bus de randonneurs).

Par ailleurs, afin de mieux matérialiser les places réservées aux titulaires de la carte européenne

Aparkatzea

de stationnement (carte de stationnement pour personnes handicapées) au parking haut du bourg, nous avons installé deux panneaux de signalisation, en plus du marquage au sol préexistant.

Nous vous demandons de respecter les règles de stationnement, pour le bien de tous et vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés par les services de Police, comme dans n'importe quelle autre Commune.

Merci de respecter les places de stationnement réservées. De nombreuses places de parking sont accessibles à tous à seulement quelques mètres, au parking bas du bourg. Respectons ceux qui ont un handicap !

Circulation en montagne

Zirkulazioa mendian

Pour préserver notre patrimoine naturel, la circulation des véhicules en montagne est interdite.

Des dérogations, délivrées en mairie, peuvent toutefois être accordées dans l'intérêt même de la montagne, en particulier pour effectuer des battues d'espèces animales en surnombre ou pour la gestion des bétizus.

En aucun cas les dérogations ne sont accordées pour la simple chasse "de loisir".

Ponctuellement, une dérogation peut également être demandée en mairie pour certains évènements, comme par exemple pour le balisage de la course BIRIATOU-IBARDIN ou encore pour les lots de bois.

CIVISME

ZIBISMOA



Dégradations
 Cette année encore, nous déplorons les actes d'incivilités comme par exemple la dégradation de mobilier urbain, les tags.
 De nombreux dégâts ont malheureusement été commis cette année durant les fêtes patronales (lampadaire abîmé, voiture endommagée, containers poubelles lancés du haut d'une rue, etc.).

Divagation des chiens

Xakurren nolana hizkako mugimenduak

Nous demandons aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et de respect du voisinage en gardant leurs chiens chez eux et en les tenant en laisse sur la voie publique.

Un chien en état de divagation peut causer un accident de la circulation, voire mordre un enfant ou s'attaquer à un troupeau.

Sur ce dernier point en particulier, un éleveur, en particulier de brebis, **peut perdre en quelques instants le fruit de nombreuses années de labeur** (sélection génétique, bonnes pratiques alimentaires et de soins etc), un travail spécialisé mal connu du grand public. L'assurance remboursera de quoi acheter de nouvelles brebis mais ne prendra pas en compte cet effort de conduite du troupeau et cet investissement. Les bêtes en gestation (brebis, vache ou jument) réagissent aussi très mal aux attaques du chien et peuvent soit s'affoler et se mettre en danger (par étouffement, par chute) ou développer des stress entraînant des avortements et donc des pertes économiques pour l'éleveur.

Ramassage des encombrants

Nous vous rappelons que le SIED procède au ramassage des encombrants les premier et troisième mardis de chaque mois. Tél. SIED : 05 59 47 32 57.

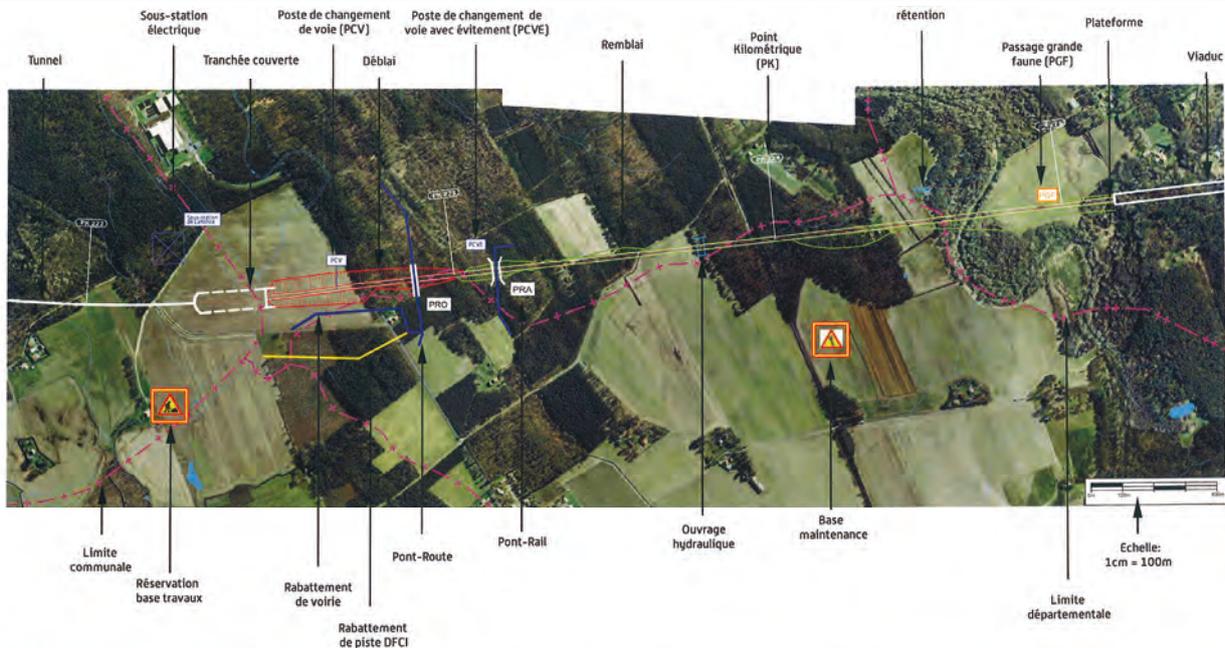
Repères juridiques

Article L211-19-1 du code rural et de la pêche maritime. "Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité."

Article 1385 du code civil : "Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé."

Article R622-2 du code pénal : "Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer cet animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe."

LÉGENDE DES CARTES : TRACÉ GPSO - LIGNE NOUVELLE - PROPOSITION DU COPIL DU 26/10/12



NOTA : L'attention est attirée sur le fait que les emprises ferroviaires comprendront, outre les déblais/remblais, les pistes ou accès latéraux ainsi que les aménagements annexes (non précisés à ce stade des études).

Malgré l'opposition des élus locaux, les difficultés économiques actuelles et les nombreuses protestations des populations menacées d'expropriation ou par crainte de l'impact environnemental, le projet de construction de la LGV BORDEAUX IRUN ne semble pas s'arrêter bien au contraire. RFF poursuit son plan et compte bien s'en tenir à son échéancier prévu. Ce qui nous attend pour 2013 c'est l'enquête publique. Bien que le tracé adopté par le COPIL du 26 octobre est complètement enterré sous notre village et ne devrait toucher qu'une seule maison, la municipalité reste vigilante dans un souci de protection des populations, de leurs biens et de leur environnement.

Nahiz eta tokiko hautetsiak kontra izan, nahiz eta ekonomiak zailtasunak ukan eta desjabetzaz mehatxatuak edo ingurumenarekiko eraginaz arranguratuak diren biztanleen protestak antzak izan ere, BORDALE IRUN AHT eraikitze proiektua ez dirudi gelditzen ari dela, justu alderantziz. RFFk bere plana segitzen du eta aurrekusi bere lan egutegiari lotzeko xede du. 2013an, inkesta publikoa heldu zaigu. Urriaren 26ko Gidaritza Batzordeak onartu trazadura osoki lurperatua baldin bada ere gure herrian, eta etxe bat besterik ez bada hunkitua izan beharko, herriko etxea erne egoten da biztanleak, beren ondasunak eta ingurumena babesteko asmoz.

Sécurité routière

Pour la première fois sur notre Commune, deux radars pédagogiques ont été installés. Le premier sur la RD 811 au quartier Mankarroa, le second sur la route de Courlécou. Ces deux routes sont en effet deux des axes principaux de circulation, pour lesquels le risque d'accident est potentiellement le plus élevé. A titre d'information, sur le RD 811, un comptage réalisé pour le compte du Conseil général a révélé qu'au mois de janvier 2010, ce sont en moyenne 6 500 véhicules par jour qui circulent.

Le radar pédagogique est un outil de prévention ayant pour objectif de responsabiliser les conducteurs en signalant par un simple dessin si le véhicule respecte les limitations de vitesse.

Toujours dans un souci de prévention routière, deux ralentisseurs ont également été créés sur la route de Courlécou, au niveau de la ferme Chabola et d'Azkenea.

Rappelons que grâce aux politiques de sécurité routières mises en place depuis le début des années soixante-dix par les différents acteurs, nationaux et locaux, nous sommes passés de plus de 16 000 morts par an en 1972 à environ 4 000 morts aujourd'hui.

STATIONNEMENT À HENDAYE

Nous avons sollicité la mairie d'HENDAYE pour que les Biriatar puissent bénéficier des mêmes avantages que les Hendayais pour stationner à HENDAYE. C'est désormais chose faite et vous pourrez acquérir la carte de stationnement qui permet d'obtenir des heures de stationnement gratuit.

HENDAYE a répondu favorablement et nous les remercions. Cela est d'autant plus intéressant que la Commune d'HENDAYE a élargi le nombre de stationnements payants depuis l'été 2012.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site internet de la ville d'HENDAYE ou appeler la mairie d'HENDAYE au 05 59 48 23 23. N'oubliez pas d'apporter votre carte grise ainsi que votre avis d'imposition concernant la taxe d'habitation.

SALLE POLYVALENTE XOLDO

Cette année encore, la salle polyvalente Xoldo a grandement contribué à l'animation du village : réservations régulières des salles par les associations du village, mais aussi utilisation ponctuelle du mur à gauche, par exemple pour les fêtes patronales, pour la fête de l'école ou pour les dix ans d'AINZINAT.

Du côté des activités développées par le service, nous retrouvons bien évidemment les locations de pelote, l'organisation de tournois de pelote et le désormais traditionnel tournoi de mus le deuxième vendredi de chaque mois.

Christophe HARGUINDEGUY, en poste depuis le mois de décembre 2009, est désormais employé sur la base d'un CDI. Initialement recruté par le biais d'un contrat aidé, nous avons décidé de récompenser son engagement personnel dans le bon fonctionnement du service. Motivé et toujours disponible, Christophe est désormais le responsable du service.

A ses côtés, on retrouve Fabien OTAMENDI, à temps partagé entre l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et le Xoldo, et Enol QUEMARD, tous deux recrutés par le biais d'un contrat aidé (CAE) pour une durée d'un an.

APARKALEKUA HENDAIA

HENDAIAko herriko etxeari eskatu diogu, HENDAIAan aparkatzeko hendaiarrek dituzten abantaila berdinak ukan ditzaten biriatuarrek. Egina da eta urrik diren aparkatze orduak lortzea ahalbidetzen duen aparkatze karta eskuratzen ahalko duzue.

HENDAIAk begi onez erantzun digu eta eskertzen ditugu. Gainera, oraindik interesgarriagoa bilakatzen da, HENDAIAk ordaindu behar diren aparkalekuak aniztu dituenetik, 2012ko udaz geroztik.

Xehetasun guzientzat, HENDAIAko webgunea kontsulta dezakezue edo HENDAIAko herriko etxera dei dezakezue 05 59 48 23 23 zenbakira. Ez ahantz zuen karta grisa ekartzea baita bizitegi zergari dagokion zuen zerga agiria.

XOLDO GELA

Pour connaître les créneaux de pelote libres, s'inscrire aux tournois de pelote ou aux tournois de mus, nous vous invitons à prendre contact avec le Xoldo, au 05 59 20 37 51, à l'adresse mail xoldo@orange.fr ou sur la page Facebook du Xoldo.

Parole d'agent



Christophe HARGUINDEGUY, Responsable de la structure
" En 2012, le chiffre d'affaires de la structure, généré principalement par l'activité du bar et les locations de pelote a été en augmentation de 10% par rapport à l'année 2011 " .

BUDGET

AURREKONTUA

DES INVESTISSEMENTS POUR PRÉPARER L'AVENIR

Recettes d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	62 300,00
20	Immobilisations incorporelles	33 000,00
21	Immobilisations corporelles	677 245,00
001	Déficit d'investissement reporté	204 664,17
	TOTAL DÉPENSES	977 209,17

Dépenses d'investissement		
021	Virement des la section de fonctionnement	422 361,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	265 078,17
13	Subventions d'investissement reçues	289 770,00
	TOTAL RECETTES	977 209,17

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général <i>EDF, gaz, eau, téléphone, fournitures, entretien...</i>	234 100,00
Charges de personnel et frais assimilés <i>Salaires et charges sociales</i>	293 600,00
Autres charges de gestion courante <i>Subventions aux associations, indemnités des élus, service incendie...</i>	99 618,00
Charges financières <i>Intérêts des emprunts</i>	43 000,00
Charges exceptionnelles <i>Subventions aux budgets tourisme et CCAS, titres annulés...</i>	22 600,00
Virement à la section investissement	422 361,00
TOTAL DEPENSES	1 115 279,20

Le montant en capital de la dette communale, hors achat de Bakea porté par l'Etablissement Public de Foncier Local, s'élève à 954 044 € au 31 décembre 2012, soit 795 €/habitant (base 1200 habitants). La charge annuelle de l'emprunt, capital et intérêts, est de 97 376 €, ce qui représente environ 81 €/an pour chacun des 1200 habitants de la commune.

En 2009, 2010, 2011 et 2012, nous avons financé nos investissements sans augmenter notre endettement, grâce à nos fonds propres et à des subventions, et nous disposons encore d'une épargne pour les projets 2013.

Parole d'élue



Pascale GUICHARD, Adjointe au budget
 " Depuis 4 ans, nous n'avons pas eu recours à l'emprunt pour financer nos investissements, ce qui nous a permis de reconstituer nos capacités pour de nouveaux projets ".

CONTENTIEUX

GATAZKAK

Comme chaque année, dans un souci de transparence, nous faisons le point sur les affaires contentieuses en cours, même si cela ne résulte pas d'une obligation légale.

URBANISME

Affaire Pierre ZUBIALDE

Monsieur Pierre ZUBIALDE a formé deux recours contre deux Certificats d'Urbanisme (CU) négatifs délivrés en 2011, instruits au titre du Règlement National d'Urbanisme. (RNU) Le dossier est toujours en cours d'instruction mais le recours risque d'être abandonné, l'adoption du PLU ayant permis de rendre constructible une des deux parcelles concernées.

Affaire Marc ZUBIALDE

Monsieur Marc ZUBIALDE a formé plusieurs recours contre des CU négatifs délivrés en 2011 au titre du RNU et conformément aux avis des services de l'Etat.

- Deux recours contre deux CU négatifs délivrés le 31 mai 2011,
- Un recours contre un CU négatif délivré le 15 novembre 2011.

Les dossiers sont toujours en cours d'instruction

Affaire Marc ZUBIALDE (2)

Monsieur et Madame FERNANDES Patrice ont déposé une déclaration préalable ayant pour objet le détachement d'un lot d'une superficie de 1740 m² en vue de la construction de logements sociaux dans le quartier AGUERREBERRI. Le 12 décembre 2011, le Maire a pris un arrêté de non opposition à déclaration préalable. Monsieur Marc ZUBIALDE a déposé un recours contre cet arrêté de non opposition, contestant la décision de la mairie.

Affaire SCI Eneka

La SCI Eneka a déposé des projets successifs pour la construction d'une maison au quartier Mankarroa en bordure de la RD811. Elle a formé un recours contre un des Permis de Construire (PC) négatifs qui lui ont été délivrés, au motif de sécurité avancé par le Conseil général gestionnaire de la RD811. Le Tribunal administratif a annulé le PC négatif et a demandé à la Commune à instruire de nouveau la demande. Le Tribunal a considéré, contrairement aux services de l'Etat et à la Commune, que "les conditions de desserte [...] de la construction projetée ne sont pas de nature à engendrer un risque pour la sécurité des usagers des voies publiques ou pour celle des personnes utilisant ces accès". La Commune n'a pas souhaité faire appel. Un PC positif a dès lors été délivré.

DIVERS

LGV

Par un arrêté en date du 26 octobre 2010, le Préfet des Pyrénées-Atlantiques a pris en considération des études d'élaboration de lignes nouvelles LGV.

Sous la coordination de la commune de SAINT-PIERRE-D'IRUBE, quatorze communes concernées par cet arrêté, dont BIRIATOU, ont formé un recours à son encontre.

Par jugement en date du 2 mai 2012, le Tribunal administratif a rejeté le recours. Nous avons fait appel de cette décision.

Affaire FERNANDEZ DEL CASTILLO

Dans le cadre d'un éboulement (route d'Aruntz), la compagnie AXA, assureur de Monsieur FERNANDEZ DEL CASTILLO, s'est retournée contre la Commune après avoir été condamnée à prendre en charge l'effondrement du mur de soutènement de Monsieur FERNANDEZ DEL CASTILLO, estimant que le dommage relève en partie de la responsabilité de la Commune.

Par jugement en date du 14 juin 2012, le Tribunal administratif a accueilli favorablement le recours de la compagnie AXA en reconnaissant la responsabilité sans faute partielle de la Commune. Le Tribunal administratif a estimé que le système d'évacuation des eaux du cimetière était défaillant et donc pour partie responsable de l'effondrement. L'assurance de la Commune a donc indemnisé la compagnie AXA.



AINTZINAT

L'anniversaire d'Aintzinat a été l'événement majeur de cette année 2012 : elle a soufflé ses 10 bougies.

La fête a eu lieu le 7 et 8 juillet.

La mobilisation, le dynamisme de tout le bureau pendant plusieurs mois a permis de présenter une rétrospective et une exposition très réussies. Nous avons également bénéficié de l'aide précieuse d'adhérents et d'amis venus spontanément nous épauler : la solidarité au sein de notre association n'est pas un vain mot.

Nous avons présenté un programme varié sur deux journées.

- le samedi fut chantant et musical : la chorale féminine d'Otsailan et l'ensemble musical de l'Estudiantina ont égayé ce mur à gauche si joliment décoré.

- Le dimanche fut gastronomique et dansant avec les guitaristes du groupe « Lagun artean » puis pour la clôture, l'atelier mémoire des enfants et des adultes a amusé et séduit le public.

Le rendez vous est pris pour 2022 !!!

Au cours de ces 10 ans, Aintzinat a beaucoup évolué,

en créant de nouveaux ateliers, en diversifiant ses animations. Elle voyage, elle s'évade avec les sorties à la journée ou sur plusieurs jours. Elle organise également des randonnées sportives à la découverte de magnifiques paysages au cœur des Pyrénées.

Nous invitons les nouveaux retraités du village, ou les « déjà retraités timides » à venir nous rejoindre : les activités sont nombreuses et chacun pourra en trouver une à sa portée.

Intégrer une association, c'est communiquer, partager, refuser l'isolement.

Cependant, tout n'a pas été festif et joyeux en 2012 : Trois amis très chers, nous ont quittés, trop tôt et trop vite : Jean-Baptiste LECUONA, Paul DONNAT et Maïté PAQUIER. Ils appréciaient nos animations, nos rencontres, nos sorties cidrerie et à la journée. Nous pensons très fort à eux.

La vie est ainsi faite avec des moments de bonheur et des moments plus tristes. Nous nous devons d'être à l'écoute, pour soutenir, réconforter les familles éprouvées.

AINTZINAT une Très Bonne Année à Tous
Urte Berri On Bat Deneri

Textes rédigés par les diverses associations



Depuis maintenant 7 ans, l'association Ekin s'est fixé pour objectif de créer et organiser des événements festifs et culturels sur et en dehors de la commune. Nos objectifs sont simples et sans motivation financière. Nous invitons toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre à prendre contact avec les membres de l'association. Plus on est, plus on rigole !

En mars, nous avons organisé avec nos voisins et amis des communes environnantes la Marche du Printemps. Une journée magnifique. En 2013, la Marche du Printemps fêtera ses 10 ans. Nous nous mobilisons pour organiser une "spéciale" avec des surprises et toujours plus de convivialité. Les marcheurs peuvent d'ores et déjà réserver la date du samedi 23 mars 2013.

Début août, nous avons dû annuler le Concours de Chiens de Bergers pour la deuxième année consécutive toujours suite aux mauvaises conditions climatiques.

Heureusement la fête basque est vite arrivée pour nous consoler. Pour notre deuxième participation au concours de chars, nous avons remporté la 3^e place. Même si notre objectif n'est pas d'obtenir un prix, le fait d'être récompensé pour le travail réalisé est très agréable.

Pour bien terminer la saison il nous restait le Repas de Village. Un doux moment gastronomique à l'ombre des tonnelles en bonne compagnie.

Nous tenons à remercier toute les personnes qui nous ont aidés pour l'organisation, le financement, la conception et l'animation de l'ensemble des manifestations.

Urte berri on eta deneri.



COMITE DES FETES



En 2012, le comité des fêtes a organisé les fêtes patronales de la Saint Martin du 9 au 18 novembre avec une fréquentation en nette hausse par rapport à 2011. Ainsi, près de 600 personnes ont dégusté les tripotx de Camino Berri lors du repas du vendredi 09, près de 400 personnes ont dansé sur la musique de Gatibu le samedi 10, un public garni a acclamé les cavaliers lors du jeu de l'oie du dimanche 11 et plus de 35 équipes se sont affrontées lors du tournoi de mus du vendredi 16.

Nous tenons donc à remercier l'ensemble des Biriatoars pour leur participation massive lors de ces festivités, pour l'accueil qu'ils ont réservé à leurs domiciles aux membres du comité des fêtes lors des quêtes et pour leur générosité qui ne faiblit pas.

Nous profitons également de cette tribune pour remercier la commune et ses employés pour l'aide qu'ils nous apportent dans l'organisation des fêtes.

Enfin, comme nous l'indiquons régulièrement depuis quelques années, l'avenir du comité des fêtes et donc des fêtes du village passe par le nombre de membre qu'il compte dans ses rangs. Ce nombre est en diminution constante depuis quelques années et pourrait très rapidement devenir critique si la courbe ne s'inverse pas. Nous appelons donc l'ensemble des Biriatoars souhaitant voir perdurer la tradition des fêtes à Biriato à rejoindre notre association.

Urte berri on deneri!!!

2012. urtean besta komiteak Biriato San Martin bestak antolatu ditu. Azken hauek, azaroaren 09a eta azaroaren 18a bitartean iragan dira, arrakasta handia izan dute eta 2011 urteari konparatuta jende kopuru handiagoa izan da proposatu diren ekitaldi guzietan. Ostiraleko afarira 600 pertsona etorri dira Camino Berriko Tripotxak dastatzera, 400 pertsonen Gatibu taldearen musikarekin dantzatu dute larunbatean, ikusle anitz etorri da igandean iragan den antzara jokoko zaldunak txalotzera eta ostiralean iragan den mus txapelketan 35 taldeek parte hartu dute.

Biriato biziak eskertu nahi genituen bestetan izandako parte hartzeagatik, besta komiteko kideei egindako harreragatik diru bilketa momentuan eta beraien eskuzabaltasunagatik.

Horrez gain, eskertu nahi genituen Biriato udala eta bere langileak bestak antolatzeko emandako laguntzagatik.

Bukatzeko, duela urte batzuk azpimarratzen ari garen bezala, besta komiteko etorkizuna eta herriko besten etorkizuna kide kopuruaren baitatik pasatzen da. Kopuru hori urteak joan ahala jaisten ari da eta egoera kezagarria bilaka daiteke kopuruak ez badira emendatzen. Hori dela eta, Biriato herriko besten tradizioa segitzearen nahia duten Biriatoarrak gure elkartera hurbiltzera deitzen ditugu

Urte berri on deneri!!

SAINT-MARTIN BIRIATOU 2012
9-10-11-14-16-17-18 NOVEMBRE
Fêtes du Village

Vendredi 9
19h30 **REPAS des TRIPOTX** au mur à gauche Xoldo
Animation par le bal **BIDEKOA**
Réservation à la mairie du 05 au 07 Novembre, lundi et mardi : 14h-17h / Mercredi : 9h-12h. Prix du repas : 18 € (paiement lors de la réservation).

Samedi 10
11h **MUTXIKO** au fronton **PATXI ETA KONPANIA**
22h **Concert avec les groupes « DDE »**
et **GATIBU** Suivi d'un Bal avec **KOLOKA** Entrée 8 € avec 1 conso gratuite

Dimanche 11
9h45 **CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS**
10h **MESSE SOLENNELLE** avec les indépendants, les meilleurs joueurs du moment
11h **PARTIE DE PELOTE**
16h **JEU DE L'OIE** avec les meilleurs cavaliers du village.
18h **KANTALDI** à l'église avec «LUMENDI» Entrée gratuite

Mercredi 14
15h **Résultats du concours de dessin sur le thème «Les Fêtes»**
15h30 **Après-midi des enfants** avec **Anim' Aktion** au mur à gauche XOLDO, goûter offert par le comité des fêtes.

Vendredi 16
18h **Début des inscriptions du Tournoi de Mus**
18h30 **Tournoi de Mus** Inscriptions sur place 20€ / équipe Casse-croûte offert

Samedi 17
12h **APERITIF animé au Xoldo**
13h **Repas de l'oie** aux Jardins de Bakea

Dimanche 18
9h/18h **VIDE GRENIER** organisé par les parents d'élèves
Pour s'inscrire contacter Virginie au 06/11/37/91/92
Le Comité vous souhaite d'agréables fêtes. Le Comité décline toute responsabilité en cas d'accident

PILOTAZALEAK



TOURNOI PALA ANCHA

Les finales du tournoi de pala Pilotazaleak se sont déroulées samedi 23 juin dernier. La compétition commencée début avril a réuni près de 70 joueurs répartis en trois catégories.

En 3^e série, le chevronné Jean-Michel Mondela et son fils Aitor, révélation du tournoi, ont pris le dessus sur les spécialistes Xavier Larrain et Peio Balanzategui, 40 à 30.

En 2^e série, Julien Berdoulay et Tiko Berasategui, les habitués, se sont inclinés face à Philippe Zolezzi et Jean-François Aramburu. Philippe, « patte gauche », intraitable en défense, a su prendre la partie à son compte au moment opportun, 40 à 29.

En première série, le duel fratricide qui opposait Gaby Andueza à son frère Manu, a tourné à l'avantage du plus jeune. Secondé par Benat Haramboure, aussi à l'aise à main nue qu'à pala ancha, Gaby multipliait les attaques aux

quatre coins de la cancha. Malgré les apunos « waltariens » de Manu et la vista d'Ander Micheo, les futurs vainqueurs égalisaient à 33 et bouclaient la rencontre 40 à 36 en une heure de jeu.

TOURNOI MAIN NUE

Résultats des finales du tournoi de main nue 2012 :

3 Série :	Daubas T. / Bidéondo V. .	40
	Carricaburu S. / Michéo A.	32
2 Série :	Zugasti J.-F. / Guiné B.	40
	Arostégui M. / Elissalde X.	33
1 Série :	Aramburu J.-F. / Dermit R.	40
	Haramboure B. / Aramendi R.	31
Tournoi OPEN :	Ibarola P/Dermit R.	40
	Haramboure B./Harismendi	35

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Nous profitons de ce moment d'échange, pour vous présenter nos vœux les plus sincères et remercier l'ensemble des personnes qui de par leurs actions, leurs présences, leurs soutiens contribuent à la vie de notre association .

Votre participation, aux différentes manifestations, nous a permis de réitérer nos actions en direction des familles et de l'école et nous espérons, avec votre aide, pouvoir continuer.

La Nouvelle année est souvent le temps du bilan qui redonne le souffle nécessaire pour rebondir.

C'est un moment propice pour se remémorer ce qui nous anime, ce qui nous motive et qui donne du sens à nos actions.

Nos objectifs (art 2 tel que défini dans le statut de l'association) :

1. Récueillir des fonds en vue d'améliorer la vie scolaire et extra-scolaire des enfants.
2. Regrouper l'ensemble des parents d'élèves de l'école et de formuler en leur nom des vœux sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de l'établissement scolaire, des élèves ou de leurs parents, d'en suivre la réalisation et de veiller à leur application.
3. Informer les familles sur la vie scolaire de leur enfant. De représenter les parents d'élèves en participant aux Conseils d'Écoles.
4. Permettre l'organisation de toute manifestation ou service au bénéfice de l'école.

A bientôt.



CAPOEIRA

La CAPOEIRA est aujourd'hui, le deuxième sport national du Brésil, après le football. Mais sa pratique s'étend désormais à l'ensemble du Monde. Elle fait l'objet d'un véritable engouement en Europe comme en Amérique du Nord où il n'y a bientôt plus un centre sportif qui ne propose des cours de CAPOEIRA. Et cette mode gagne tous les âges, toutes les races, tous les sexes. A ce titre, elle est présentée comme la meilleure expression du métissage culturel dont s'enorgueillit le Brésil. La CAPOEIRA est un sport culturel brésilien et c'est l'un des aspects les plus fascinants de cette culture. Art de lutter dans la danse et de danser au sein de la lutte, elle est avant tout un jeu.

La CAPOEIRA est en réalité beaucoup de chose à la fois: une lutte, une danse, un jeu, un art. Un bon capoeiriste est très complet car il est à la fois lutteur, acrobate, musicien, chanteur etc. La théorie la plus fréquemment admise sur les origines de la CAPOEIRA est que les esclaves, au Brésil, camouflaient leur pratique du combat sous la forme d'une danse, pour pouvoir s'entraîner librement et utiliser plus tard cette nouvelle forme de lutte comme un instrument de libération

Sa richesse provient de la rencontre contrainte entre les diverses cultures africaines sur le territoire du Brésil durant trois cent années d'esclavage. Autrefois interdite

et réprimée, et ce même après l'abolition de l'esclavage, la CAPOEIRA ne sera autorisée par le gouvernement brésilien qu'en 1937, alors enfin reconnue pour ses valeurs culturelles, éducatives, créatives et artistiques.

La CAPOEIRA a réveillé un grand intérêt ces dernières années, car c'est un art unique et totalement différent des autres arts martiaux traditionnels de part ce savant mélange de lutte, de danse, d'art martial, de culture populaire, de musique...Et de tout cet ensemble résulte une intense synergie ainsi qu'un grand échange entre les participants, faisant de la CAPOEIRA, à tous niveaux, un jeu envoûtant d'une extrême beauté.

Inscriptions toute l'année et pour tous renseignements : www.candeias-euskadi.com ou tél. 06.62.92.20.25



BIRIATUKO MENDI KIROLAK

Pour sa première année d'existence, l'association Biriaturko Mendi Kirolak, aura organisé en septembre 2012 la traditionnelle course pédestre en montagne Biriatur-lbardin (18km).

Pour cette 8ème édition, qui s'est déroulée sous une chaleur étouffante, la course aura vu les meilleurs coureurs s'affronter, à l'occasion du Championnat d'Aquitaine de course en montagne.

Saïd Jandari s'adjuge le titre chez les hommes avec 13 secondes d'avance sur Benoit Cori après une course menée de haute lutte, tandis que Marie-Laure Dumergues survole le classement féminin.

Nous tenons à remercier très chaleureusement nos partenaires ainsi que tous les bénévoles, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu, et encourageons toutes et tous à venir encourager les coureurs lors de la prochaine édition, qui se déroulera le dimanche 09 juin 2013. L'association Biriaturko Mendi Kirolak organisera également en 2013 une randonnée à VTT, et une randonnée pédestre, accessibles à tout personne désirant s'oxygéner dans les montagnes de Biriatur.

En attendant, nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année !!!



2012ko irailean, lehen aldiz, Biriaturko Mendi Kirolak elkarteak Biriatur-lbardin 18 kilometroko mendiko lasterketa antolatu du.

Saïd Jandari izan da garaile gizonetzkoen lasterketan, Benoit Cori baino 13 segundu lehenago iritsiz. Emazteen artean, Marie-Laure Dumergues izan da dudarik gabe garailea.

Lehenik, anitz eskertu nahi genituzke lasterketan parte hartu duten langile, laguntzaile eta parte hartzaile guztiak.

Bestalde, denak gomitatzen zaituztegu 2013ko ekainaren 9an berriz ere eginen den Biriatur-lbardineko lasterketan.

Era berean, 2013an, Biriaturko Mendi Kirolak elkarteak antolatuko duen bizikletazko eta oinezko ibilaldira ongi etorriak izanen zarete.

Urte berri on denei !!!



DANSES SÉVILLANES

Une nouvelle association s'est créée à BIRIATOU avec pour nom : "MEDIA LUNA". Elle est composée de 7 élèves et 2 enseignants-animateurs.

Comme l'origine du nom l'indique, l'Espagne particulièrement le sud, et l'apprentissage de ses magnifiques "SEVILLANAS" sont le fondement de cette association.

Le groupe Media Luna vous souhaite tous ses vœux pour la Nouvelle Année et vous invite à les rejoindre dans la joie de nos répétitions (tous les vendredis 17h30 salle Mendia au Xoldo).

Soyez curieux, vous risquez d'être agréablement surpris !

Elkarte berri bat sortu dute BIRIATUN izen honekin: "MEDIA LUNA". 7 ikaslek eta 2 animatzaile-irakaslek osatzen dute.

Izenaren jatorriak erakusten duen bezala, Espainia (bereziki hegoaldea) eta "SEVILLANAS" dantza miresgarri horiek elkarte honen oinarriak dira.

Media Luna taldeak bere agiantzak desiratzen dizkizue Urte Berriarentzat eta gomitatzen zaituztete bere errepikaldi alaietan bere kideekin elkartzera (ostiralero 17:30etan, Mendia gelan, Xoldon).

Kurios izan, gustuko ustegabea ukanen duzue!

MUTXIKO

L'association bariatuko mutxikoak vous accueille tous les lundis de 19H à 20H à la salle Elkartea pour l'apprentissage des danses basques Mutxikos, Fandango et Oskorri.





Les lauréats du concours d'août 2012



ASSOCIATION DES PECHEURS DE LA BIDASSOA

BILAN 2012 ET PERSPECTIVES

Globalement, pour les pêcheurs de la Bidasoa, l'année 2012 peut être qualifiée de plutôt bonne, dans la mesure où les fondamentaux sont stables ou en légère amélioration :

- La vente des cartes de soutien qui est en légère augmentation (environ 5%)
- La participation aux concours de l'été qui est stationnaire et nous a valu cette année une belle rencontre avec une famille parisienne, en vacances, et qui, par le biais de notre manifestation d'août, a pu constater que la Bidasoa et la culture basque étaient, toutes deux, plus que vivantes...
- La pêche du saumon a été plus qu'excellente puisque les quotas de Navarre étaient atteints dès la mi juin, ce qui dénote une bonne qualité d'eau.
- Les membres de l'association ont l'impression d'avoir été entendus puisqu'une réunion en mairie de Biriadou le 15 février 2012 a montré que les soucis qu'ils avaient mis en évidence lors de leur dernière A.G. ont été largement relayés et sont étudiés et en voie d'être solutionnés.
- L'accès au fleuve par Iztokita semble être redevenu ce qu'il n'aurait jamais du cesser d'être c'est-à-dire libre... merci aux propriétaires et à la municipalité.

Les points moins positifs touchent essentiellement à l'aire de pique-nique du chemin de la forêt à Onchista, qui nous sert de plaque tournante lors de l'ouverture et des concours

et qui est sans cesse vandalisée malgré les efforts constants de la municipalité, et, lié à ce phénomène à une très forte suspicion de braconnage à assez grande échelle par la pose de filets en amont d'Onchista. Et ce n'est pas avec deux gardes pêches assermentés mais bénévoles que nous parviendront à régler ce dernier point. Nous pensons là à une aide plus appuyée de nos partenaires institutionnels que sont la marine et la gendarmerie maritime.

L'année 2013 verra un événement majeur, les 40 ans du concours international de pêche à la truite de la Bidasoa, qui sera organisé par notre association en juin prochain et sera marqué par d'amicales festivités.

Programme 2013 :

2 mars 2013 : ouverture de la pêche aux salmonidés : Accueil, actualisation de la carte de la Marine et vente de cartes de soutien de l'association à Onchista

8 juin 2013 : 40^e concours international

20 juillet 2013 : Concours estival des fêtes de Behobie

17 août 2013 : Concours estival de la fête basque

22 septembre 2013 : Fermeture de la pêche aux salmonidés.

Toutes ces activités étant accompagnées des classiques actions d'entretien avec plus particulièrement le suivi des passes clôtures et d'apport de truites surdensitaires 5 fois dans la saison en vue de protéger le cheptel naturel de truites du fleuve.

ETAT CIVIL

2012

2012KO

ESTATU ZIBILA



Naissances (9)

LLANOS ESSABIRI Owen	20 mars 2012
CABANILLAS Enea	5 avril 2012
BUSO Amaia	24 avril 2012
TENANT ALVES DO RIO Louane	6 mai 2012
IRIGOYEN MONTAGNE Tom	3 juillet 2012
GORROCHATEGUI Idoia	7 juillet 2012
GORROCHATEGUI Jone	7 juillet 2012
ROUILLEC Sébastien	22 décembre 2012
CASTETS Elea	23 décembre 2012



Mariages (2)

COMET Julien et ANSELME Hélène	30 juin 2012
IRIGOYEN Patrick et MONTAGNE Isabelle	22 décembre 2012



Décès (6)

LECUONA Jean Baptiste – 79 ans	10 janvier 2012
DONNAT Paul – 79 ans	11 juin 2012
BELLOC Pierre – 86 ans	24 juin 2012
PAQUIER Marcel – 76 ans	2 août 2012
BONNET Marie Thérèse épouse PAQUIER – 78 ans	10 octobre 2012
ZUGARRAMURDI José Angel – 95 ans	17 décembre 2012



Bonne année 2013 Urte berri on !

Mairie - Herriko Etxea - 64700 Biriatoú - tél. 05 59 20 71 24 - fax 05 59 20 96 18
contact@mairie-biriatoú.fr - www.biriatoú.fr